

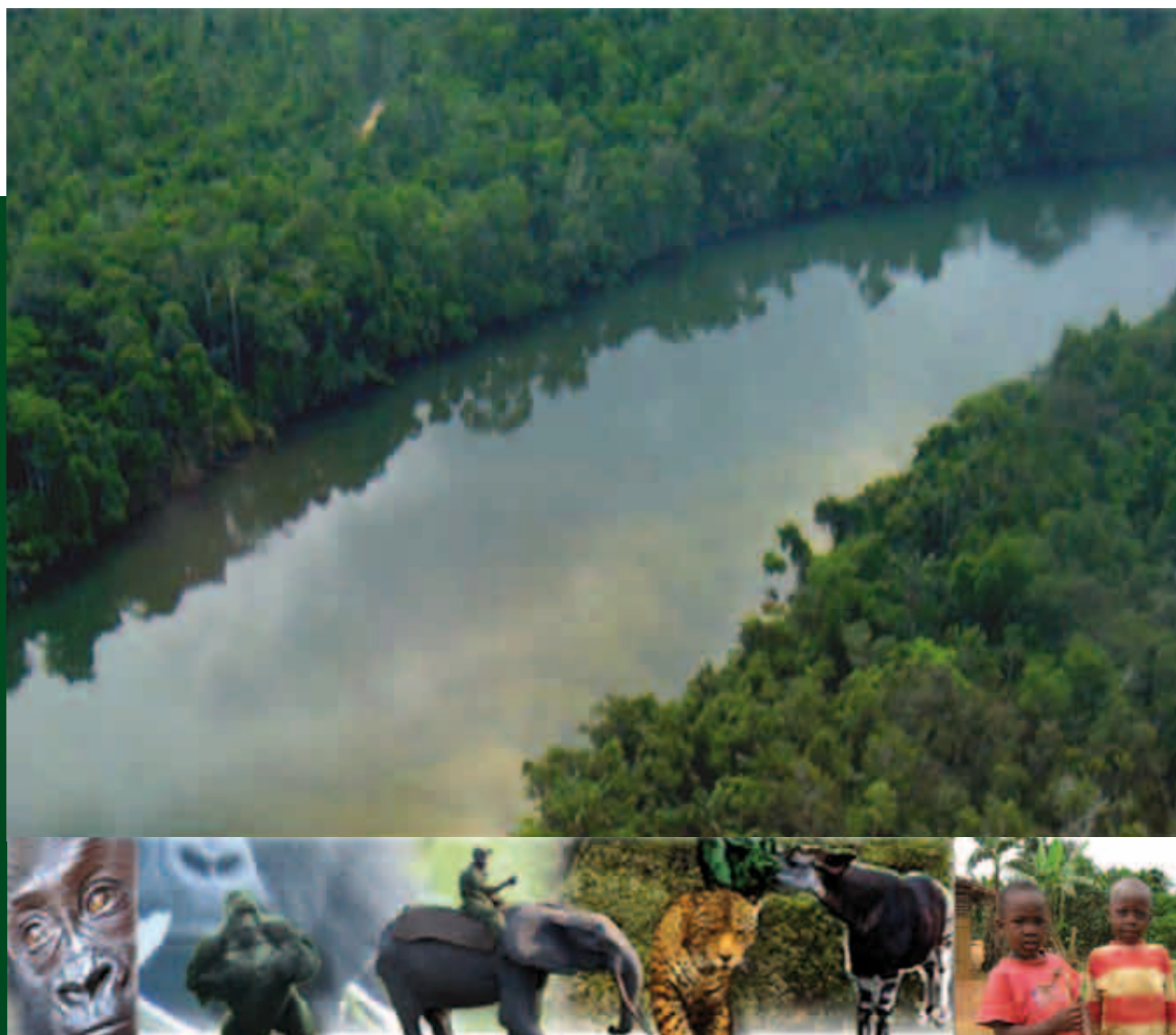


**Commission des Forêts d'Afrique Centrale**

*Une dimension régionale pour la conservation  
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

# Rapport Annuel

2011







# Sommaire



Avant-propos .....	5
<b>Partie 1 : Les réalisations techniques de la COMIFAC en 2011 .....</b>	<b>7</b>
1. Planification, suivi et évaluation du Plan de Convergence .....	8
2. Communication, concertation sous-régionale et renforcement des capacités .....	10
3. Dialogue international sur les forêts et l'environnement et promotion de la COMIFAC .....	18
4. Coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence et Partenariats .....	22
5. Réunions statutaires de la COMIFAC .....	30
6. Efficacité de la mise en œuvre du Plan de travail annuel 2011 du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC : un bilan intéressant .....	31
<b>Partie 2 : Coopération régionale et internationale pour la mise en œuvre du Plan de convergence .....</b>	<b>32</b>
7. Coopération régionale : une contribution effective à la mise en œuvre du plan de convergence .....	33
8. Coopération internationale : des interventions ciblées en faveur de la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale .....	34
<b>Partie 3 : Administration et finances .....</b>	<b>38</b>
9. Ressources humaines et matérielles .....	39
10. Ressources financières .....	40
<b>Partie 4 : Leçons tirées .....</b>	<b>42</b>
11. Enseignements .....	43
12. Perspectives .....	43
Acronymes .....	45
Annexe 1 : Contributions à l'atteinte des résultats du Plan de Convergence .....	46
Annexe 2 : Principaux donateurs et partenaires institutionnels ou techniques de la COMIFAC en 2011 .....	48
Annexe 3 : Personnels .....	49







## Un exemple de coopération dans le domaine des forêts et de l'environnement qui nous vient de l'Afrique Centrale

Par Raymond MBITIKON, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC



L'enjeu majeur auquel est confrontée l'humanité toute entière demeure le réchauffement climatique et ses corollaires sur les communautés surtout

les plus vulnérables. A Durban en 2011, il en a encore été question et les pays de l'Afrique Centrale, soutenus par la Commission des forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et le groupe Afrique ont clairement pris position en réitérant la contribution du rôle des forêts du bassin du Congo dans la réduction des émissions issues de la dégradation et de la déforestation (REDD+).

La publication récente du troisième Rapport sur l'Etat des Forêts (EDF 2010) présente bon nombre des progrès accomplis en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers par les pays de la sous-région. Ceux-ci illustrent une fois encore les efforts déployés par ces pays ces deux dernières années, et la volonté de l'Afrique Centrale d'accroître la contribution des forêts aux économies nationales.

A ces efforts, viennent s'ajouter les progrès accomplis par la COMIFAC en 2011 dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Convergence adopté en 2005. Cette institution créée il y a onze ans s'est illustrée par un certain nombre de réalisations effectuées avec l'appui des partenaires et s'inscrivant dans les composantes du plan de travail annuel 2011 du Secrétariat Exécutif.

C'est ainsi qu'elle a été l'un des acteurs de la réussite du premier Sommet des trois bassins forestier organisé en juin 2011 à Brazzaville (Congo) à l'issue duquel une déclaration commune a été adoptée posant les bases d'une coopération Sud-Sud pour une gestion concertée des écosystèmes dans

les trois bassins.

Outre le rôle reconnu des forêts comme réservoir écologique de la planète, les forêts d'Afrique Centrale constituent un potentiel inestimable pour les économies nationales. C'est à juste titre que les Nations Unies ont décrété l'année 2011, Année internationale des Forêts sous le thème « des forêts pour les peuples ». L'Afrique Centrale s'est jointe au reste de la Communauté internationale pour célébrer cette année sous l'égide de la COMIFAC.

Cette institution s'est illustrée également à travers d'autres événements organisés tant à l'échelle régionale qu'internationale où sa participation active aux côtés des pays de la sous-région a été très appréciée. Il s'agit notamment de la COP 17 Climat à Durban, de la COP 10 CCD en Corée et du FNUF 9 à New York.

L'une des priorités du Plan de Convergence étant l'harmonisation des politiques forestières, la COMIFAC s'est investie en 2011 dans les actions ayant permis de proposer des règles, procédures et dispositifs institutionnels de suivi de bois APV en transit en Afrique Centrale. Cet outil devra permettre entre autres d'harmoniser les systèmes de traçabilité dans la sous-région.

**En 2011, la COMIFAC a participé aux événements qui lui ont permis de renforcer la cohésion sous-régionale, et d'œuvrer pour élaborer des positions communes concertées.**

L'audit institutionnel et organisationnel des organisations partenaires (OAB, ADIE, OCFSA) et du Secrétariat Exécutif a été réalisé en 2011. En plus de l'examen des problèmes qui minent le fonctionnement de ces organisations, cet audit a proposé des recommandations pour les reformer et leur redonner

la crédibilité nécessaire pour réaliser leurs missions.

Il est utile de relever que toutes ces actions et bien d'autres menées par l'équipe du Secrétariat Exécutif l'ont été grâce aux appuis multiformes des partenaires.

A travers ce rapport, notre ambition est de donner une vue d'ensemble des réalisations effectuées par la COMIFAC en 2011 en dépit des difficultés d'ordre financier et celles liées à la faible capacité en ressources humaines que connaît l'institution.

# Que savoir sur la COMIFAC...



**C**réée en 2000 et institutionnalisée en 2002, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), anciennement appelée Conférence des Ministres en charge des Forêts d'Afrique Centrale a onze ans en 2011. Onze ans de vie pour une institution semblent-ils suffisants pour justifier des acquis? Il y a lieu d'admettre que la COMIFAC a eu à développer patiemment des actions pendant ces années qui lui valent aujourd'hui une reconnaissance et une notoriété sur le plan sous-régional et international.

En outre, la COMIFAC a été créée pour concrétiser les engagements souscrits en mars 1999 dans la « Déclaration de Yaoundé » par les Chefs d'Etat d'Afrique Centrale sur la conservation et la gestion durable et concertée des écosystèmes forestiers de la sous-région.

de l'harmonisation et du suivi des politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale.

Pour garantir le succès de sa mission, la COMIFAC est dotée de trois organes : le Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement, le Conseil des Ministres en charge des forêts et/ou de l'environnement et le Secrétariat Exécutif. C'est en 2007, lors de la Conférence des Chefs d'État de l'Afrique Centrale, qu'une décision des Chefs d'État a accordé à la COMIFAC le statut d'organisme spécialisé de la CEEAC. Aussi, cette Décision des Chefs d'État précise-t-elle que la COMIFAC conserve son autonomie administrative et financière.

En tant que organe d'exécution, le Secrétariat Exécutif a pour mandat d'assurer la coordination de la mise en œuvre des activités de la COMIFAC et d'appliquer les décisions



Conseil des Ministres de la COMIFAC de juin 2011 à Kinshasa

La COMIFAC regroupe en son sein, dix pays membres d'Afrique Centrale à savoir : le Burundi, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, le RD Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe et le Tchad. Conformément aux dispositions du Traité constitutif adopté en 2005 par les États de l'Afrique Centrale et entré en vigueur en janvier 2007, notamment en son article 5, la COMIFAC est chargée de l'orientation,

du Conseil des Ministres. C'est à ce titre que la coordination opérationnelle du Plan de Convergence adopté en 2005, est assurée par le Secrétariat Exécutif. Aussi, le Traité de la COMIFAC préconise-t-il en son article 18 que des collaborations peuvent être établies avec les autres institutions sous-régionales spécialisées en matière de conservation et de gestion des ressources naturelles telles que : RAPAC, ADIE, OCFS, OAB et CEFDHAC.

**En savoir plus sur la COMIFAC : [www.comifac.org](http://www.comifac.org)**



# Partie 1

## Les réalisations techniques de la COMIFAC en 2011

L'année 2011 a été marquée par de nombreuses réalisations engrangées par la COMIFAC. Ces réalisations ne sont autres que le fruit des actions menées dans le cadre de la mise en œuvre du plan de travail annuel 2011 du Secrétariat Exécutif avec les appuis multiformes des parties prenantes.

En tant que organe chargé de veiller à la cohérence des actions menées dans le secteur forêts et environnement, le Secrétariat Exécutif procède en effet en début de chaque année à la planification opérationnelle de ses interventions, en collaboration avec les partenaires de l'institution.

Cette planification s'articule autour des cinq composantes ci-après : (i) la Planification, le suivi et l'évaluation du Plan de Convergence; (ii) la Communication, la concertation sous-régionale et le renforcement des capacités; (iii) le dialogue international sur les forêts-environnement et la promotion de la COMIFAC ; (iv) la coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence et les partenariats; et enfin, (v) les réunions statutaires de la COMIFAC.

Ces composantes sont déclinées du plan d'actions bienal 2011-2012 adopté en novembre 2010 à Kinshasa par le Conseil des Ministres des pays de la COMIFAC.



# 1. Planification, suivi et évaluation du Plan de Convergence

*Notre action : Assurer la mise en œuvre efficace et transparente du Plan de Convergence*

## 1.1 Un système de suivi-évaluation pérenne du Plan de Convergence axé sur les résultats bientôt opérationnel à la COMIFAC

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC est engagé dans le processus visant à renforcer le système de suivi-évaluation du Plan de Convergence. En effet, pour un suivi pérenne de la mise en œuvre dudit Plan de Convergence, l'institution a besoin d'un système de suivi-évaluation intégré et convergeant prenant en compte les contributions de toutes les parties prenantes du niveau national à l'échelle sous-régionale. Les actions amorcées en 2011 par le Secrétariat Exécutif en vue de renforcer le système de suivi-évaluation actuellement en cours sont un début de réponse à ce besoin.

C'est ainsi qu'un Plan quadriennal de renforcement des capacités de la COMIFAC en suivi-évaluation a été élaboré, de même que des termes de référence relatifs au recrutement d'un consultant chargé de renforcer ledit système a été initié. Tout ce processus de renforcement du système de suivi-évaluation est piloté par un Comité ad hoc mis sur pied en juin 2011 par le Secrétariat Exécutif. En effet, le système à mettre en place se veut multi-acteurs et axé sur les résultats, puisque l'une de ses principales attentes sera



de renseigner à temps réel sur les performances de la mise en œuvre du Plan de Convergence par toutes les parties prenantes (pays, organisations, partenaires).

Ce processus devra se poursuivre en 2012 avec les appuis financiers des ressources du PACEBCo et du MSP/Banque Mondiale/FEM.

## 1.2 Le processus de révision du Plan de Convergence de la COMIFAC se poursuit

Adopté en février 2005, le Plan de Convergence couvre les différents domaines du secteur forêts et environnement. Du fait des mutations dudit secteur et l'émergence des thématiques émergentes comme la REDD+ et le changement climatique, les Ministres en charge des forêts et de l'Environnement de la COMIFAC ont instruit le Secrétariat Exécutif de procéder à la révision du Plan de Convergence.

Démarré en 2010, le processus de révision de ce Plan de Convergence s'est poursuivi en 2011. Il est couplé avec la

finalisation du cadre de planification nationale des pays de la sous-région ne disposant pas encore d'un tel cadre. A cet effet, les actions déjà menées par le Secrétariat Exécutif comprennent le lancement de l'avis d'appel d'offres pour le recrutement d'un consultant ainsi que le dépouillement et la sélection du consultant.

Ce processus devra être financièrement appuyé par la CEEAC et le PACEBCo/BAD et devra permettre à la sous-région de se doter d'un document révisé du Plan de Convergence.



Travaux en commission lors du Conseil des Ministres de 2011 à Kinshasa



### 1.3 La COMIFAC amorce le processus d'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'opérations triennal 2009-2011 de son Plan de Convergence

En 2011, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a démarré le processus d'évaluation de la mise en œuvre du plan d'opérations triennal 2009-2011 du Plan de Convergence. Ce processus devra nécessiter la mobilisation d'une équipe d'experts consultants régionaux. Des termes de référence pour le recrutement de ces consultants ont été élaborés à cet effet en 2011. Ces consultants devront procéder en 2012 à l'évaluation des performances de la mise en œuvre

du Plan de Convergence pour la période considérée.

Comme lors de la précédente évaluation du plan d'opérations 2006-2008, des recommandations devront être formulées en vue d'élaborer la prochaine phase opérationnelle triennale 2012-2014. Le projet GIZ d'appui à la COMIFAC a été sollicité pour appuyer financièrement ce processus.

### 1.4 Les partenaires appuient la planification et la mise en œuvre des activités annuelles du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC



Photo de famille lors de l'atelier de planification opérationnel des activités du SE COMIFAC

L'atelier de planification opérationnelle des activités du Secrétariat Exécutif s'est tenu les 08 et 09 février 2011 à Kribi (Cameroun), avec l'appui de la GIZ. Comme à l'accoutumé, Cet atelier a regroupé des partenaires au développement apportant un appui institutionnel à la COMIFAC, et quelques organisations qui contribuent à la mise en œuvre du Plan de Convergence.

délibérantes et le suivi-évaluation et la coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence.

La réunion de Kribi a permis d'élaborer le Plan de Travail Annuel 2011 du Secrétariat Exécutif d'un budget global de près de 4 milliards de FCFA. Il a eu pour objectif global d'assurer la mise en œuvre des décisions des instances

La mise en œuvre des activités du PTA a bénéficié des appuis multiformes des partenaires techniques et financiers, de même que la CEEAC et des contributions des pays membres de l'institution. Pour le suivi des activités, un chronogramme conçu sous le format Excel a été développé par le Secrétariat Exécutif. En effet, ce chronogramme indique le niveau d'avancement des activités planifiées de même que le taux de réalisation et les difficultés liées à la mise en œuvre de certaines activités.



## 2. Communication, concertation sous-régionale et renforcement des capacités

*Notre action : Informer et former régulièrement tous les acteurs sur la dynamique internationale et sous-régionale en matière forestière et environnementale*

### 2.1 La COMIFAC révisé et met en œuvre son plan de communication

La COMIFAC est dotée depuis trois ans d'un plan de communication. En vue d'actualiser ledit plan et l'adapter à l'évolution du paysage institutionnel sous-régional, une relecture de ce plan a été effectuée. Ainsi, le plan de communication révisé a été validé en août 2011 et couvre la période 2011-2013.

Les activités menées au cours de l'année dans le cadre ce plan révisé ont porté pour l'essentiel sur la réalisation de la charte graphique de la COMIFAC, la révision du logo de la COMIFAC, la publication de deux bulletins d'information, l'actualisation du site web et le démarrage du processus pour la création d'un portail web et la création d'une page Facebook COMIFAC.

En dépit des résultats satisfaisants obtenus, il y a lieu de reconnaître les limites des moyens du Secrétariat Exécutif pour mener bien toutes les réalisations prévues dans le cadre de ce plan. Des actions de mobilisation des financements sont donc nécessaires pour combler les lacunes rencontrées.



**Interview du SE COMIFAC à la sortie d'une réunion au siège de la COMIFAC**

#### **Portail Web COMIFAC: outil pour informer le grand public sur les réalisations de l'institution**

La COMIFAC dispose d'un site web internet ([www.comifac.org](http://www.comifac.org)) où l'essentiel des informations sur l'institution et ses activités sont régulièrement mises à jour. Ce site web est devenu un véritable outil permettant aujourd'hui de combler le déficit de communication en matière de conservation et de gestion durable des forêts au niveau national et sous régional. Aussi, permet-il de lever les contraintes à l'origine de la sous information, voire la désinformation de l'opinion internationale sur les réalités de la gestion forestière en Afrique Centrale.

Améliorer la qualité de ce site web et accroître la visibilité de la COMIFAC via cet outil de communication sont les soucis permanents du Secrétariat Exécutif. C'est pour cela qu'il a été envisagé de refondre ledit site en vue de développer un portail web plus intégré pour faciliter les échanges entre la COMIFAC et les différents acteurs

concernés par la mise en œuvre du Plan de Convergence, d'une part, et d'autre part, mettre à la disposition du grand public et des autres acteurs, la gamme d'informations générées dans le secteur forêts et environnement. Il s'agit de doter la COMIFAC d'un système de communication intégré et dynamique prenant en compte les initiatives existantes, de même que des outils modernes, capables de fournir une chaîne de publications en ligne sécurisée, et de structurer le contenu avec les forums de discussion, les blogs, etc.

Cette opération a démarré en 2011 avec la mise en place d'un comité ad hoc pour conduire le processus, et la finalisation des Termes de référence pour le recrutement d'un consultant. L'activité devra bénéficier des appuis du FEM et de la Banque Mondiale à travers le MSP et de la CEEAC et la BAD à travers le PACEBCo.





## La COMIFAC publie deux numéros de son bulletin d'information en 2011

La COMIFAC a publié en 2011, les 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> numéros de son bulletin d'information COMIFAC News. Le choix des thématiques du bulletin de ces deux publications n'ont pas été le fait du hasard puisqu'elles ont émané des actualités majeures ayant marqué l'année 2011. Il s'agit pour le neuvième numéro de la dynamique de la gouvernance forestière en Afrique Centrale. Il a abordé plus spécifiquement le point sur l'état d'avancement du processus FLEGT dans la sous-région, ainsi que le partenariat multi-acteurs pour la promo-

tion de la certification forestière dans le bassin du Congo.

En ce qui concerne le dixième numéro, celui-ci s'est focalisé sur la dégradation des terres en Afrique Centrale, les causes, les défis et les conséquences au plan économique, social et environnemental, ainsi que les efforts menés par les pays de la sous-région pour éradiquer ce fléau. La publication du bulletin COMIFAC News bénéficie de l'appui des ressources du PACEBCo

### Les supports de communication sur la COMIFAC sont produits

Nombreux sont les supports de communication produits et diffusés en 2011 par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Il s'agit notamment des oriflammes, des dépliants COMIFAC en Français et Anglais, des dépliants sur l'Année internationale des forêts, des posters pour la sensibilisation dans le cadre du microprojet TNS financé par la Belgique.

Cette activité devrait être poursuivie en 2012, car celle-ci rentre dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de communication 2011-2013. En dépit de ces actions déjà menées par le Secrétariat Exécutif, un défi demeure : celui de traduire systématiquement tous les supports élaborés aux quatre langues de la COMIFAC à savoir le Français, l'Anglais, l'Espagnol et le Portugais.

### Film documentaire sur la COMIFAC : un outil pour accroître la visibilité de l'institution

Un film documentaire sur la COMIFAC a été réalisé et diffusé par la chaîne de télévision internationale TV 5. Le tournage de ce film et sa diffusion via l'émission WARI a été possible grâce au partenariat établi entre la CEEAC et TV5. Ce film documentaire a certes contribué à amé-

liorer la visibilité de la COMIFAC. Toutefois, la question du montage d'un film documentaire étendu aux pays de la COMIFAC et dans lequel tous les acteurs du secteur forêts et environnement seront impliqués continue à se poser.

### La nouvelle identité visuelle de la COMIFAC est connue



Logo révisé de la COMIFAC

En vue de la revalorisation de son image, la COMIFAC s'est dotée d'une nouvelle charte graphique et d'un logo révisé. L'importance de cette nouvelle identité visuelle n'est plus à démontrer pour la COMIFAC puisqu'elle permettra

à l'institution de consolider davantage ses missions d'instance sous-régionale chargée de l'harmonisation, du suivi et de la coordination des initiatives du secteur forêts-environnement.

Ladite charte graphique et le logo révisé devront désormais s'appliquer à tous les supports de communication de la COMIFAC tels que les lettres, les notes, les décisions, les rapports d'activités, les publications, le site/portail web, etc.

## 2.2 Le troisième rapport « État des Forêts du bassin du Congo » (EDF 2010) est publié

Après la publication de deux rapports sur « l'État des Forêts du bassin du Congo » respectivement en 2006 et 2008, l'Afrique Centrale a finalisé en 2011 son troisième rapport EDF 2010. La publication officielle de ce rapport est prévue pour le premier trimestre 2012.



Page couverture rapport EDF 2010

Ce rapport qui a pour vocation de suivre la dynamique de conservation et de gestion du massif forestier de la sous-région, vient renforcer la connaissance des pays d'Afrique Centrale sur l'état de leurs écosystèmes forestiers, ceci afin de mieux définir leurs stratégies d'intervention. Son édition s'est faite

suivant un processus participatif et sur la base des contributions multi-bailleurs.

Ainsi, après la collecte des données par les groupes nationaux dans les pays, tous travaillant au sein des administrations publiques en charge des forêts, les données collectées (périodes 2008 et 2009) ont fait l'objet d'une validation au cours d'ateliers nationaux auxquels ont participé les responsables des administrations publiques, des représentants des ONG environnementales, du secteur privé et des projets de développement.

Un atelier sous-régional de validation dudit rapport a été organisé à Douala (Cameroun) du 29 au 30 mars 2011.

## 2.3 Des concertations sous-régionales sont organisées et des positions sous-régionales communes formulées

L'année 2011 a été marquée par plusieurs rencontres internationales où les questions liées aux enjeux environnementaux ont été âprement discutées. Présente à ces discussions, la COMIFAC comme les autres régions du monde, a défendu ses positions en vue d'influencer les décisions devant engager l'avenir de la planète.

Ces positions sont le fruit des concertations sous-régionales organisées avec l'appui des partenaires de la COMIFAC. C'est ainsi qu'au cours de l'année écoulée, des réunions de différents groupes de travail thématiques sous-régionaux se sont tenues. Ces rencontres qui regroupaient les Points Focaux Nationaux des différentes conventions issues du Sommet de Rio, et d'autres parties prenantes ont permis de discuter des thématiques prioritaires et émergentes d'une part, et d'élaborer les positions communes et concertées de la sous-région d'autre part.

C'est le lieu de féliciter l'action des groupes de travail thématiques notamment le Groupe de travail Biodiversité, le Groupe

de travail de la Convention sur la Lutte contre la Désertification et le Groupe de travail Climat qui ont joué un rôle déterminant au cours des concertations tenues en vue de l'élaboration de ces positions communes. Ces actions ont été très bénéfiques pour les pays membres de la COMIFAC, car, elles ont fortement contribué à la mise en œuvre par ces pays, des Conventions internationales de Rio sur l'environnement, et ceux, aux travers des appuis multiformes des partenaires et un accompagnement soutenu du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.



### La contribution du Groupe de travail Climat d'Afrique Centrale (GTCAC) aux négociations internationales sur les changements climatiques

Il s'est tenu du 16 au 18 mai 2011 à Kinshasa, la Conférence extraordinaire du Conseil des ministres de la COMIFAC. En prélude au segment ministériel, une réunion des points Focaux, membres du Groupe de travail Climat a été organisé, et a permis d'élaborer le projet de déclaration sur la position commune des pays de l'Afrique Centrale sur la préparation des échéances de négociations futures post Cancun en vue d'un nouveau régime climat post-Kyoto 2012. Ladite déclaration a été adoptée par le Conseil des Ministres.

Cinq mois plus tard, les points focaux climat des pays de la COMIFAC, ont participé aux pourparlers intersessionnels

tenus à Panama City du 1er au 7 octobre 2011, ceci, en vue d'avancer sur les négociations pour une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto.

De même, deux semaines avant la Conférence de Durban sur le Climat, le Secrétariat Exécutif a organisé les 17 et 18 novembre 2011 à Brazzaville, avec l'appui des partenaires, la réunion préparatoire des points focaux Climat, membre du GTCAC. Cette réunion a été l'occasion de renforcer les capacités des négociateurs Climat des pays de la COMIFAC en vue de leur permettre d'avoir une maîtrise des sujets et préoccupations à débattre lors de la COP 17 en Afrique du Sud.

### La contribution du Groupe de travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC) à la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB)

Le Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC) a tenu sa première réunion de 2011 à Douala du 1er au 4 mars. Au terme de cette réunion, il a été mis en place un sous-groupe de travail sur les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) au sein du GTBAC.

Outre la création dudit sous-groupe de travail, cette réunion a permis entre autres de discuter des modalités de la mise en œuvre de la stratégie régionale APA des pays de la COMIFAC. Parmi les recommandations formulées à l'issue des travaux, les experts encouragent les pays de la COMIFAC à prendre les mesures nécessaires pour la signature du protocole de Nagoya sur APA et l'internalisation du nouveau Plan Stratégique 2011-2020 Biodiversité dans les politiques et les stratégies nationales.



Travaux lors de la réunion du GTBAC 11, Février-Mars 2011 Douala



Quatre mois après la création du sous-groupe de travail PFNL, Boali en RCA a accueilli du 25 au 28 juillet 2011 la première réunion dudit sous-groupe. Organisée par le Secrétariat Exécutif avec l'appui financier et technique de la FAO, cette réunion a permis notamment de présenter et capitaliser les expériences issues des initiatives portant sur le rôle des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de

la sécurité alimentaire des populations d'Afrique centrale. De même, les conclusions de l'évaluation de la mise en œuvre des stratégies et plans d'actions nationaux sur la biodiversité en Afrique Centrale (SPANB) et des quatrièmes rapports nationaux CDB ont été présentées lors de la treizième réunion du GTBAC tenue du 13 au 17 décembre 2011 à Douala.

### **Le Groupe de travail de la Convention sur la lutte contre la désertification d'Afrique Centrale (GTCCD-AC)**

La COMIFAC a été très active dans la préparation de l'Afrique Centrale en prélude au neuvième CRIC tenu en février 2011, et à la dixième Conférence des Parties (COP 10) à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD) tenue en octobre 2011. C'est ainsi que trois réunions de concertation et de renforcement des capacités du groupe de travail CCD ont été tenues à cet effet. Il s'agit des rencontres suivantes :

- la troisième réunion du groupe de travail tenue les 20 et 21 janvier 2011 à Kigali. Cette réunion a été conjointement organisée par la COMIFAC, la CEEAC et le Gouvernement Rwandais avec l'appui des partenaires (Mécanisme Mondial CCD et GIZ). Celle-ci a permis d'adopter la feuille de route 2011 du groupe de travail, ainsi que la préparation du neuvième CRIC tenu du 21 au 25 février 2011 à Bonn. Ladite réunion a été précédée les 17 et 18 janvier de l'atelier d'échange de connaissances et de renforcement des capacités sur « les possibilités d'investissement pour la gestion durable des terres grâce aux mécanismes de financement associés au changement climatique en Afrique Centrale ».

- l'atelier sous-régional de renforcement des capacités des

points focaux nationaux de la CCD organisé par la COMIFAC et la CEEAC à Bujumbura du 14 au 17 Juin 2011, en collaboration avec le Gouvernement Burundais et la GIZ. Cet atelier avait pour objectif de renforcer les capacités des Points Focaux Nationaux CCD pour l'alignement des Plans d'Actions Nationaux (PAN) LCD sur la Stratégie décennale (2008-2018) de la Convention, afin de leur permettre de démarrer ce processus avant la prochaine COP tenue en octobre 2011 à Changwon (Corée du Sud). Une feuille de route générique pour l'alignement des PAN LCD sur ladite stratégie a été adoptée à la fin de la réunion.

- la quatrième réunion du GTCCD-AC tenue sur le suivi de la mise en œuvre de la CCD. Organisé du 17 au 19 août 2011 à Douala par le Secrétariat Exécutif avec l'appui de la CEEAC, la GIZ et le Mécanisme Mondial CCD, Cette réunion préparatoire à la dixième COP CCD avait pour objectif d'adopter les positions communes sur les enjeux de la COP. Celle-ci a permis entre autres de désigner les négociateurs de la sous-région et d'examiner le cadre synoptique d'échange d'informations sur la mise en œuvre de la CCD entre les acteurs clés en Afrique centrale.

### **Le Groupe de travail Gouvernance d'Afrique Centrale en cours de création**

La gouvernance forestière fait partie des priorités du plan de travail annuel du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. En effet, l'institution soutient la bonne gouvernance et l'identifie comme élément-clé pour un développement durable et comme composante essentielle de la lutte contre la pauvreté. Pour cela, des liens forts sont établis entre les différents axes dans le plan de convergence et la gouvernance forestière.

Pour relever ce défi, le Secrétariat Exécutif a mis en place dès 2006 une Task Force sur les questions AFLEG-FLEGT. L'évaluation de cette entité en 2008 a montré ses limites au plan organisationnel et de fonctionnement. Il a été ainsi recommandé de restructurer un tel groupe en lui conférant une certaine souplesse dans son organisation et lui assignant des missions précises.

C'est dans cette optique que le Secrétariat Exécutif a relancé dès mai 2011 des réflexions pour la mise sur pied d'un groupe de travail sur la gouvernance forestière en Afrique Centrale. Un consultant a été commis à cet effet pour proposer des thèmes prioritaires et les modalités d'organisation et de fonctionnement d'un tel groupe au sein de la COMIFAC. Une réunion de restitution de la note conceptuelle sur la création de ce groupe de travail a eu lieu le 11 octobre à Yaoundé.

Au terme des travaux, les objectifs du groupe ont été clarifiés, de même que les modalités pour sa mise en place, son fonctionnement et sa composition. Les sous-groupes thématiques ainsi retenus pour ce groupe de travail sont : (i) Légalité/Flux transfrontalier ; (ii) Aménagement/Certification; (iii) Schéma d'utilisation des terres forestières.

Suite à ces assises, un comité ad hoc a été mis sur pied par le Secrétariat Exécutif en décembre 2011, pour proposer une note de cadrage sur l'organisation et le fonctionnement des sous-groupes thématiques.



## 2.4 Le renforcement des capacités des Coordonnateurs Nationaux COMIFAC : une priorité pour l'institution

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a entrepris de relancer le processus de renforcement des capacités des Coordinations Nationales COMIFAC dans les Etats membres. En effet, il ressort des conclusions de l'audit organisationnel et institutionnel du Secrétariat Exécutif réalisé en 2011 que la collaboration accrue devrait être renforcée entre le Secrétariat Exécutif et les Coordinations Nationales COMIFAC, notamment à travers des actions telles que :

(i) l'élaboration d'un programme de réunions entre le Secrétariat Exécutif et les CNC pour faire le point sur l'avancement des programmes nationaux ; (ii) un état des lieux des programmes et planification en cours dans chaque pays ; (iii) des réunions systématiques de travail avec les CNC à chaque visite du Secrétaire Exécutif dans les pays ; et (iv) l'identification avec les CNC des appuis techniques nécessaires pour leur programmation et planification.

Dans le but de mettre en œuvre ces recommandations, un atelier de renforcement des capacités des CNC s'est tenu les 21 et 22 novembre 2011 à Douala. Cet atelier a été précédé par une enquête réalisée auprès des Coordinations Nationales de tous les pays membres pour établir un état des lieux du fonctionnement



**Photo de famille lors de la réunion de concertation des Coordinations Nationales COMIFAC en novembre 2011 à Douala**

des CNC. Organisée par la COMIFAC avec l'appui de ses partenaires (GIZ, JICA, AFD/CIRAD), l'atelier a permis d'une part de confirmer la nécessité de redynamiser la collaboration entre le Secrétariat Exécutif et les CNC, et d'autre part, d'élaborer un Plan d'actions de renforcement des capacités des CNC ainsi que les draft de PTA 2012 des CNC. L'atelier de Douala a été suivi les 23 et 24 novembre par une session de formation des Coordonnateurs Nationaux sur la gestion de la communication, la planification et le suivi-évaluation.

## 2.5 Tenure foncière et peuples vulnérables du Bassin du Congo : pour un renforcement de la promotion et de la protection des droits des peuples vulnérables

Du 14 au 15 mars 2011, s'est tenu à Impfondo (Congo), l'atelier sous-régional sur la tenure foncière et le droit des populations vulnérables du Bassin du Congo. Sur financement du PACEBCo, cet atelier a été organisé en prélude à la deuxième édition du Forum International sur les Peuples Autochtones d'Afrique Centrale (FIPAC 2). Il s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la conférence internationale sur la tenure foncière et forestière, tenue à Yaoundé en 2009.

L'objectif général de l'atelier était d'échanger sur les préoccupations relatives à la tenure foncière et les droits des populations vulnérables en vue des recommandations qui puissent permettre d'améliorer les politiques et pratiques en la matière dans la sous-région.

Les recommandations formulées par les participants por-

tent notamment sur le développement et la mise en place d'une stratégie de communication pour le partage des informations, et le développement d'une stratégie de renforcement des capacités des populations vulnérables.



## 2.6 FIPAC 2 : Les droits des peuples autochtones et les dynamiques de la conservation de la biodiversité au centre des débats

La 2ème édition du Forum International sur les Peuples Autochtones d'Afrique Centrale (FIPAC 2) s'est tenue du 16 au 19 mars 2011 à Impfondo (Congo), sur le thème : « Droit des peuples autochtones et dynamiques de la conservation de la biodiversité dans le bassin du Congo ». Ce forum s'inscrivait en droite ligne de la mise en œuvre les composantes « participation des acteurs/Forum » et « implication des populations

locales et autochtones » de l'axe 7 du Plan de Convergence. Organisé par le gouvernement congolais sous la supervision de la CEEAC et la coordination technique de la COMIFAC, cet événement a connu la participation des représentants de peuples autochtones, des représentants des gouvernements des pays d'Afrique Centrale et autres acteurs du secteur forêts-environnement.



Le principal objectif de ce forum était de renforcer les capacités des peuples autochtones, de faciliter le dialogue et les échanges d'expériences entre ces derniers en vue de la conservation de la biodiversité, de la gestion durable des ressources naturelles et du développement durable. Ainsi, le forum a pris acte de l'Accord portant création du FIPAC et son règlement intérieur. Ces textes ont été transmis à la CEEAC afin qu'elle puisse engager une consultation de ses pays membres pour adoption et signature.



## 2.7 Cellule régionale OFAC : l'Observatoire s'opérationnalise et s'élargit à l'ensemble des pays de la COMIFAC

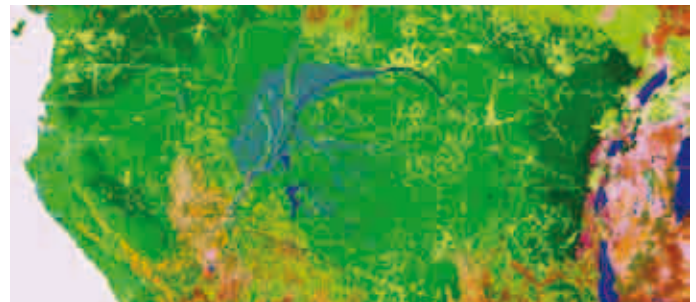
Par sa décision N° 002/COMIFAC/Pr/CM/CO.ORG/VI/11 du 25 janvier 2011, le Président en exercice de la COMIFAC a rendu exécutoire la résolution 15.j du Conseil Ordinaire des Ministres de novembre 2010 portant adoption du dispositif institutionnel de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC). Cette décision a également mis en place la Cellule de coordination de l'OFAC basée au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et chargée de la coordination de l'observatoire régional, des relations avec les observatoires nationaux et de la collaboration avec l'OSFAC et l'ensemble des partenaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette décision, le Secrétariat Exécutif a mené des actions en 2011 visant à mettre en place et à opérationnaliser l'observatoire pour la phase de transition d'ici 2013. C'est ainsi qu'un Expert forestier recruté par Forêt Ressources Management/FRM (France) dans le cadre du projet CEOFAC a été mis à la disposition du Secrétariat Exécutif à Yaoundé.

Aussi, le Secrétariat Exécutif a-t-il supervisé les consultations devant aboutir à la signature d'une Convention de collaboration entre la CEEAC et l'OFAC relative à l'opérationnalisation de la cellule de coordination OFAC; ceci dans le cadre de l'appui financier du PACEBCo.

Les activités menées par la Cellule régionale OFAC avec l'appui du Secrétariat Exécutif ont porté sur l'appui à la finalisation de l'ouvrage « État des Forêts » 2010. De même, des missions ont été effectuées au Burundi, en Guinée Equatoriale, au Rwanda et au Tchad en vue de constituer les équipes nationales OFAC de ces pays nouvellement intégrés comme membres de l'Observatoire.

Les réalisations obtenues à l'issue des missions menées dans les pays par l'expert Coordonnateur sous-régional sont : (i) la mise sur pied effective des dites équipes nationales ; (ii) la signature des protocoles d'accord pour la collecte et l'encodage des données entre ces pays et l'OFAC, dotant ainsi ces pays d'une fenêtre sur le site web de l'Observatoire.



## 2.8 Les capacités organisationnelles et techniques du Secrétariat Exécutif et de la Présidence en exercice de la COMIFAC sont renforcées

Comme toutes institutions, la COMIFAC a besoin des capacités humaines, techniques et organisationnelles suffisantes pour remplir efficacement ses missions. Les ressources humaines, financières et techniques propres dont

elle dispose ne lui permettent pas de satisfaire à toutes les sollicitations et attentes portées sur l'institution. Ce constat a motivé plusieurs partenaires à apporter des appuis au Secrétariat Exécutif en 2011.

### Mise à disposition des experts au Secrétariat Exécutif

Le Secrétariat Exécutif a bénéficié de l'expertise de trois experts mobilisés avec les ressources du PACEBCo dans les domaines tels que l'Environnement, la communication et le suivi-évaluation. Ces experts ont en effet élaboré des

plans quadriennaux ou triennaux de renforcement de capacités dans leur domaine de compétence respectif et leur mise en œuvre pour l'année 2011 a été assurée.

### Octroi des matériels et d'équipements au Secrétariat Exécutif

Le Secrétariat Exécutif a acquis des équipements informatiques pour son personnel ainsi que les matériels de communication. Il s'agit des ordinateurs et accessoires, des postes de téléphone muni d'un serveur pour faciliter

la communication, ainsi qu'une connexion Internet à haut débit. Ces équipements ont été obtenus avec l'appui des ressources du PACEBCo.

## Mise à disposition des Conseillers et Assistants Techniques

Dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi de son plan de travail annuel 2011, le Secrétariat Exécutif a bénéficié des

conseils de ses Assistants Techniques mis à disposition par les partenaires tels que la GIZ, l'AFD/CIRAD et la JICA

### Le financement des formations des experts

Grâce aux appuis de l'USFS, de l'Union Européenne (Alliance Mondiale contre le changement climatique) et la JICA, le Secrétariat Exécutif a envoyé en formation, trois de ses experts (Etats-Unis et Sénégal) et fait participer à diverses formations dix cadres des ministères en charge des forêts des pays de la sous-région au Japon.

Les domaines de formation portaient sur les thématiques suivantes : (i) la gestion des bassins versants ; (ii) les changements climatiques et leur intégration dans la planification

et la budgétisation ; (iii) la REDD+ ; (iv) la préservation des forêts dans les pays autour du bassin du Congo.

Ces appuis ont été très bénéfiques pour la COMIFAC et ses pays membres puisqu'ils ont été d'un apport considérable dans l'amélioration des conditions de travail au sein du Secrétariat Exécutif d'une part, et d'autre part, dans les réalisations engrangés en 2011 par l'institution qui concourent à l'atteinte des résultats de la mise en œuvre du Plan de Convergence.

## 2.9 Le Manuel des procédures administratives, financières et comptables du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC est opérationnel

La COMIFAC s'est dotée d'un nouveau manuel de procédures administratives, comptables et financières en 2011. Ce manuel élaboré avec l'appui de la Coopération française a été restitué et validé lors d'un atelier tenu le 09 mars 2011 à Yaoundé.

Après son adoption par le Conseil des Ministres de la COMIFAC en mai 2011, le nouveau Manuel des procédures administratives, financières et comptables de la COMIFAC est entré dans sa phase opérationnelle.

## 2.10 La CEFDHAC : une plate-forme de concertation régionale qui a besoin d'être soutenue

Conformément à la Convention de collaboration entre la COMIFAC et la CEFDHAC adoptée en 2008, les deux institutions sont appelées à coopérer étroitement dans divers domaines tels que l'organisation des fora nationaux et sous-régionaux ainsi que des ateliers ou concertations thématiques à caractère sous-régional ou national s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Yaoundé, le développement des réseaux impliquant les parties prenantes.

C'est dans ce cadre que le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a œuvré conjointement avec la présidence en exercice de la CEFDHAC à l'organisation de la deuxième réunion du Comité de pilotage de la CEFDHAC. Cette réunion s'est tenue à Kigali, du 31 mars au 2 Avril 2011, avec le soutien du Gouvernement rwandais, de la GIZ, de la CEEAC et de CARPE.

La réunion de Kigali avait pour objectifs d'évaluer le chemin parcouru depuis Bangui 2009 par les fora nationaux et les réseaux sous-régionaux membres, de discuter des problèmes récurrents de financements, d'internaliser et de s'approprier les autres initiatives sous-régionales inhérentes à la révision du Plan de Convergence, et enfin d'asseoir les perspectives d'avenir pour une CEFDHAC qui finalise son processus de réforme. A l'issue des assises, la feuille de route élaborée à Bangui a été actualisée.

Il est utile de signaler les contraintes d'ordre financière et technique qui ont émaillé le bon fonctionnement de la CEFDHAC au cours de l'année écoulée. Celles-ci n'ont pas permis à la CEFDHAC de réaliser toutes les actions de la



Allocution du Président du CPR CEFDHAC, Kigali 2011

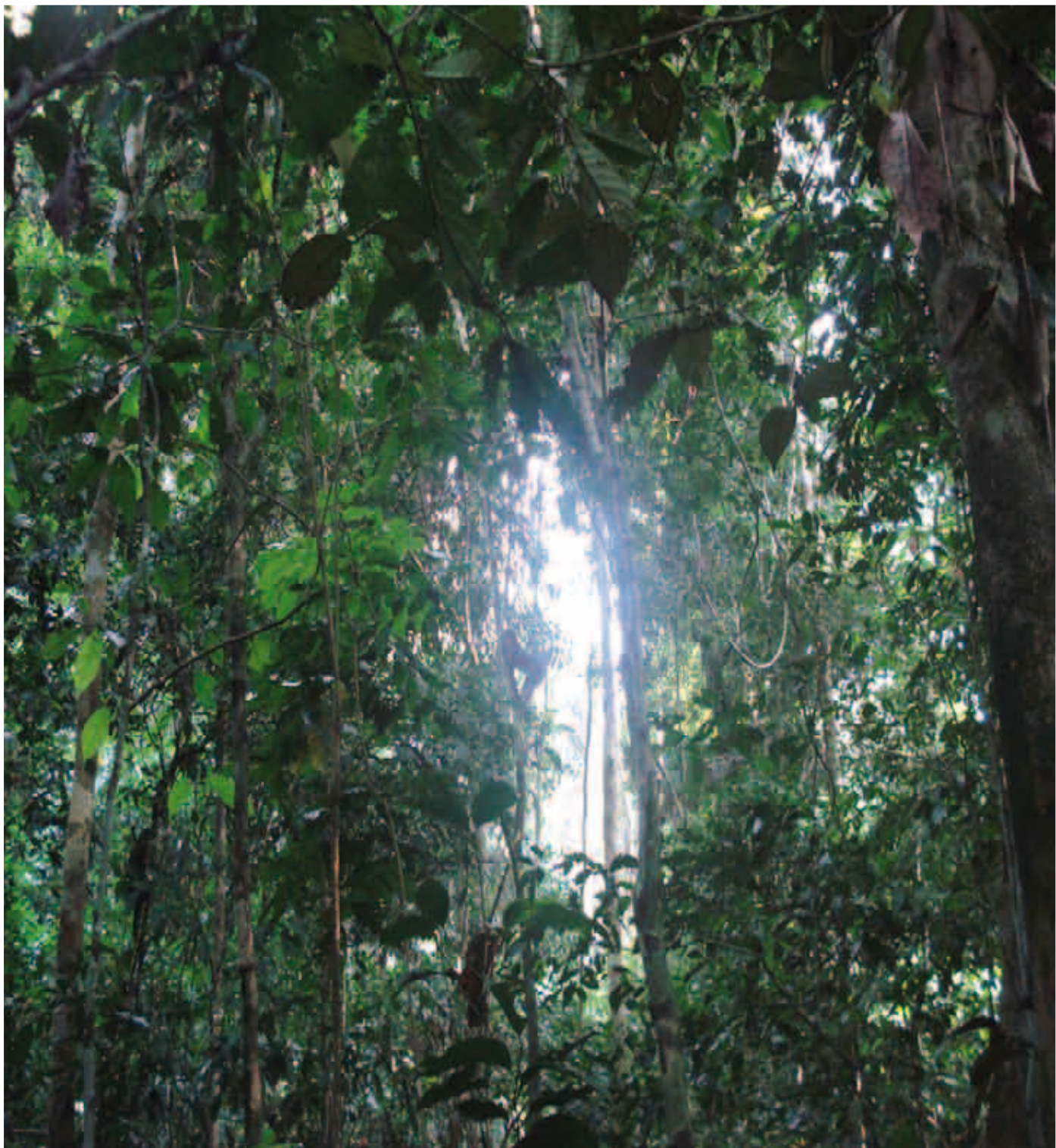


feuille de route validée lors du Comité de pilotage de Kigali. Il s'agit notamment de l'organisation des fora nationaux dans tous les pays et du forum sous-régional, l'appui à la mise en œuvre des plans d'actions des réseaux affiliés ou encore le recrutement de l'agence de facilitation.

Malgré la mise en place des produits de la réforme de la CEFDHAC, l'institution demeure fragile dans son fonctionnement au niveau régional et national. Pourtant, elle mérite d'être soutenue pour jouer pleinement son rôle d'animateur du débat démocratique pour la gestion concertée des écosystèmes forestiers denses et humides de l'Afrique Centrale.

C'est fort de ce constat que des réflexions ont été menées en vue d'apporter des appuis soutenus pour permettre à la CEFDHAC de subvenir à ces besoins. Dans ce cadre, le Secrétariat Exécutif a accompagné le processus devant aboutir la signature d'une convention de collaboration entre la CEFDHAC et l'agence de facilitation désignée provisoirement lors du 2ème Comité de pilotage.

Ce processus devra se poursuivre en 2012 par la signature de ladite Convention de collaboration, le recrutement de l'agence de facilitation de la CEFDHAC, l'organisation de la septième CEFDHAC et l'organisation des fora nationaux.





### 3. Dialogue international sur les forêts et l'environnement et promotion de la COMIFAC

#### *Notre action :*

- Assurer la visibilité de la COMIFAC au niveau régional et international et une participation plus large des acteurs à la prise de décisions sur les questions forestières et environnementales,
- Défendre les positions communes de la sous-région au niveau international

#### 3.1 Premier Sommet des trois bassins tropicaux : Une déclaration commune est adoptée

Le premier Sommet des trois Bassins forestiers tropicaux de la planète s'est tenu du 30 mai au 3 juin 2011 à Brazzaville. La COMIFAC a contribué à l'organisation de cet évènement aux côtés de la CEEAC et du gouvernement du Congo. Cet évènement a connu une forte mobilisation de participants comprenant experts, ministres, représentants des organisations de la société civile, des organisations régionales et internationales ainsi que des médias nationaux et internationaux.

Le clou de l'évènement a été le segment de haut niveau regroupant les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays abritant les forêts tropicales dans les trois bassins.

Ceux-ci ont adopté une déclaration commune dans laquelle ils acceptent notamment de coopérer pour gérer durablement les écosystèmes forestiers tropicaux desdits bassins, afin de contribuer à la conservation



Chefs d'état et de gouvernement au Sommet des trois bassins forestiers, Brazzaville, juin 2011



## La COMIFAC, acteur important dans la réussite de l'organisation du Sommet des trois bassins forestiers tropicaux

De part sa position d'institution politique et technique en charge d'orienter, d'harmoniser et de suivre les politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale, la COMIFAC a activement participé à l'organisation de ce Sommet. Son rôle a été d'assurer la facilitation, la sensibilisation et la mobilisation des différents acteurs dans l'organisation du Sommet.

De même, la COMIFAC a-t-elle contribué à la finalisation des documents techniques de cette rencontre. Elle a aussi contribué à la sensibilisation de ses pays membres et facilité leur participation. En plus des différents correspondances et contacts entrepris par le Secrétariat Exécutif vers les pays membres de la COMIFAC, une réunion extraordinaire des Ministres de la COMIFAC a été organisée à Kinshasa en mi-mai 2011 pour discuter entre autres des documents du Sommet.

Il convient également de préciser que la COMIFAC a soutenu le Gouvernement congolais dans le plaidoyer mené auprès des pays d'Afrique Centrale, d'Asie du Sud-est et

d'Amérique. Ainsi, le Secrétariat Exécutif a fait partie de la délégation congolaise ayant effectué des missions au Brésil, en Indonésie, en Malaisie, en Guyane anglaise et à Washington pour mobiliser ces pays et institutions régionales (ACTO, ASEAN) à y prendre part.

Des partenaires au développement ont été aussi mobilisés par la COMIFAC en vue d'apporter leur appui matériel, technique et financier à l'organisation du Sommet.

Au cours dudit Sommet, le Secrétariat Exécutif a animé un stand qui lui a permis d'informer l'opinion public sur ses activités et les efforts consentis en matière de conservation et de gestion durable des forêts.

Le défi après Brazzaville repose sur la mise en œuvre des recommandations qui ont été adoptées à l'issue du Sommet. Parmi celles-ci, l'on retient la poursuite des concertations en vue de la signature au Brésil en juin 2012 à l'occasion du Sommet de Rio +20, de l'Accord de coopération entre les États des bassins forestiers tropicaux de l'Amazonie, du Congo et de l'Asie du Sud-Est.

### 3.2 Conférence de Durban sur le Climat : la COMIFAC et ses partenaires adoptent une déclaration d'intention conjointe

La dix-septième Conférence des Parties (COP17) à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la septième session à la réunion des parties au Protocole de Kyoto (MOP7) ont eu lieu à Durban du 28 novembre au 9 décembre 2011. Cette conférence a connu la participation de la COMIFAC et ses pays membres. En effet, comme pour les réunions et conférences antérieures, la sous-région s'est fortement mobilisée pour faire entendre ses po-

sitions sur les différents sujets au cours de négociations. C'est ainsi qu'en marge de ce sommet, Une déclaration d'intention conjointe a été adoptée sur la REDD+ dans le bassin du Congo entre les pays de l'Afrique Centrale et les pays partenaires. Aussi, un évènement parallèle a-t-il été organisé conjointement par la COMIFAC et la CEEAC sur le thème : « Développement des initiatives REDD+ et d'adaptation en Afrique centrale : leçons apprises et perspectives ».



Evènement parallèle CEEAC-COMIFAC organisé à Durban en marge de la COP 17, Décembre 2011

### 3.3 Dixième Conférence des parties CCD : forte mobilisation des pays de la COMIFAC

Changwon en Corée a abrité du 10 au 21 octobre 2011, la dixième Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification. Les pays de la COMIFAC ont également pris une part active aux travaux. En marge de la Conférence, un évènement paral-

lèle a été organisé le 19 octobre 2011 par la COMIFAC conjointement avec la CEEAC sur le thème « Efforts de l'Afrique centrale pour la mise en œuvre de la Stratégie décennale 2008-2018 de la CNULD ».

### 3.4 La COMIFAC prend part au FNUF 9 et au lancement de l'Année Internationale des forêts 2011

La neuvième session du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF) s'est tenue à New-York du 24 janvier au 04 février 2011. Ce forum auquel a pris part la COMIFAC avait pour objectif de faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Instrument juridiquement non contraignant sur tous les types de forêts adopté en 2007 lors de la septième session du FNUF.

Au cours de cette session, un segment de haut niveau s'est tenu. Aussi, a-t-il été procédé au lancement de l'année internationale des forêts 2011. En marge de ladite session, la CEEAC et la COMIFAC ont organisé le 25 Janvier, une session parallèle sur le thème «contribution des forêts au développement durable des pays d'Afrique centrale».



Travaux du FNUF 9 à New York en janvier 2011



Session parallèle CEEAC - COMIFAC lors du FNUF 9 à New York, Janvier 2011

### 3.5 Le PFBC tient son neuvième Comité Consultatif Régional

La neuvième réunion du Comité Consultatif Régional (CCR) du Partenariat pour les forêts du Congo s'est tenue à Bujumbura les 26 et 27 mai 2011. Cette réunion a été précédée par les ateliers sur l'examen du document du Projet Régional sur le MRV (du 23 au 24 mai) et de l'atelier sur la REDD+ (25 mai 2011).

Cette réunion a ainsi donné l'occasion aux partenaires du PFBC d'échanger sur l'état de mise en œuvre de la Feuille de route de la Facilitation canadienne du PFBC, ainsi que sur les résultats des partenaires en appui à la mise en œuvre du Plan de Convergence.

De nombreuses recommandations ont été formulées à l'issue de cette réunion. Parmi celle-ci, nous pouvons retenir: (i) la clarification du mode de fonctionnement entre la CEEAC et la COMIFAC et plus spécifiquement entre le

SG CEEAC et le SE COMIFAC ; (ii) le renforcement du lien entre le niveau régional et le niveau national de la COMIFAC ; (iii) l'organisation des réunions en étroite coordination avec le Secrétariat Exécutif et la Présidence de la COMIFAC ; (iv) la Facilitation de certaines discussions thématiques en marge des réunions, notamment en lien avec d'autres événements (ex.: Racewood).



Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du bassin du Congo

### 3.6 La COMIFAC prend part au Congrès sur les forêts communales d'Afrique Centrale

Yaoundé a abrité du 03 au 06 mai 2011, le Congrès sur les forêts communales d'Afrique Centrale. Placé sous l'égide de la COMIFAC, ce Congrès avait pour objectif de promouvoir la gouvernance des forêts par les collectivités territoriales en Afrique Centrale dans le contexte de la décentralisation et de la lutte contre le changement climatique, conformément au Plan de Convergence et des

engagements de la COP 15 de Copenhague.

En marge dudit Congrès, la COMIFAC a érigé un stand d'exposition avec l'appui des partenaires (GIZ, IUCN, AFD, etc.), pour présenter l'institution et ses réalisations, à travers divers supports (documentaires, audiovisuels, dépliants, posters, etc.).



### 3.7 Participation de la COMIFAC au Comice agropastoral d'Ebolowa (Cameroun)

Le Comice Agropastoral d'Ebolowa au Cameroun s'est tenu du 16 au 22 janvier 2011. Ce Comice est considéré comme le grand rendez-vous des acteurs du monde agropastoral et forestier où ces derniers rivalisent pour montrer leur savoir faire et leurs performances pour le développement rural.

La COMIFAC a pris une part active à cet événement pour davantage informer le grand public sur ses réalisations. Un stand d'exposition a été ainsi érigé sur le site du Comice et était constitué des diverses publications et autres produits de l'institution.



Visiteurs au stand d'exposition COMIFAC au Comice Agropastoral d'Ebolowa, janvier 2011

### 3.8 La COMIFAC lance l'année internationale des forêts d'Afrique Centrale



L'année 2011 a été décrétée par les Nations Unies « Année internationale des forêts ». A l'échelle de la sous-régionale, un comité de réflexion a été mis sur pied au sein du Secrétariat Exécutif en vue de préparer cet événement. Ce comité a élaboré une feuille de route des activités à mener en 2011. C'est ainsi que le lancement de « l'année » a eu lieu du 03 au 06 mai 2011, en marge du Congrès sur les forêts d'Afrique Centrale tenu à Yaoundé.

De même, quelques supports de promotion de la COMIFAC tels que les dépliants et l'oriflamme ont été produits et exposés dans un stand érigé en marge du premier Sommet des trois bassins forestiers tropicaux tenu à Brazzaville du 30 mai au 3 juin 2011.

### 3.9 La COMIFAC s'expose au 4ème Salon international de l'entreprise, de la PME et du Partenariat PROMOTE 2011

Le quatrième Salon International de l'Entreprise, de la PME et du Partenariat PROMOTE 2011 s'est tenu du 03 au 11 décembre 2011 à Yaoundé avec la participation de plus de 1000 exposants. La COMIFAC a été présente à ce salon où elle a érigé un stand avec l'appui de la GIZ, pour davantage informer le grand public sur ses réalisations.

C'est ainsi que des jeux concours avec distribution des stylos, casquettes et autres supports publicitaires ont été organisés durant l'animation du stand. Aussi, des publica-

tions sur la COMIFAC et ses réalisations et autres produits ont-ils été distribués durant toute la foire.

En marge des expositions, un exposé-débat retransmis en direct sur la chaîne de radio « Radio Environnement » a été organisé avec l'appui de la facilitation canadienne du PFBC. Plusieurs communications ont ainsi été présentées sur les enjeux et perspectives de l'harmonisation des politiques forestières en Afrique Centrale suivies des débats enrichissants.

### 3.10 Des retombées positives de la participation de la COMIFAC au dialogue international

La COMIFAC a encore fait parler d'elle en 2011 suite à sa participation soutenue lors des événements régionaux et internationaux tenus dans le secteur forêts et environnement. Comme mentionné précédemment, l'institution a été très présente lors des négociations internationales sur les questions environnementales diverses.

La participation de la COMIFAC à tous ces événements a-t-elle produit les effets escomptés? A cette question, nous pouvons répondre par l'affirmative au regard de la notoriété grandissante de l'institution au plan international.

## 4. Coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence et Partenariats

*Notre action : Assurer l'harmonisation entre acteurs dans la mise en œuvre du plan de convergence*

### 4.1 Le programme régional PACEBCo met en œuvre ses activités

Le Programme d'Appui à la Conservation des Écosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo) intervient dans six paysages qui couvrent sept pays qui sont : le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo et le Rwanda.

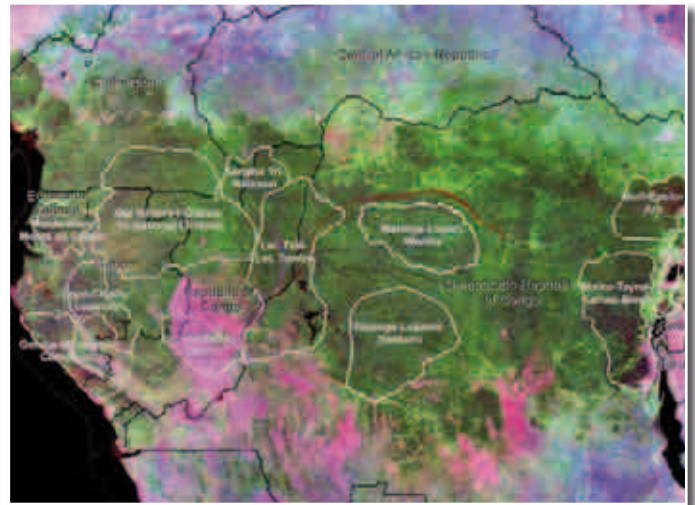
Lancé en septembre 2009, ce programme est cofinancé à hauteur de 37,28 millions d'unités de compte, soit environ 28,53 milliards de Francs CFA par un Don du FAD (Fond Africain pour le Développement) de la BAD et les contributions de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). La COMIFAC assure la coordination technique du Programme alors que la CEEAC en assure la supervision globale.

Le PACEBCo intègre à la fois les enjeux écologiques, sociaux, et économiques et contribue à l'intégration sous-régionale. Il a ainsi pour objectifs d'assurer la régénération des écosystèmes, améliorer les conditions de vie des populations et renforcer les capacités des institutions en charge de la gestion des écosystèmes dans la sous-région.

Le programme comporte quatre composantes qui s'appuient sur les axes stratégiques 3, 4, 6 et 7 du Plan de convergence de la COMIFAC et sur les plans d'actions nationaux ou régionaux. Il

s'agit des composantes suivantes: (i) Renforcement des capacités des institutions du Traité de la COMIFAC; (ii) Gestion durable de la biodiversité et adaptation aux changements climatiques; (iii) Promotion durable du bien-être des populations; (iv) Gestion du programme.

Le PACEBCo a poursuivi la mise en œuvre de son Plan de travail et budget annuels 2011 adopté par le Comité de pilotage en fin 2010. Les actions suivantes ont été effectuées :



#### Renforcement des capacités des institutions du Traité de la COMIFAC

- La réalisation de l'audit organisationnel et institutionnel du Secrétariat Exécutif et des institutions du Traité (OAB, ADIE, OCFSA);
- L'élaboration et mise en œuvre des plans de renforcement des capacités de la COMIFAC en communication, législation, changements climatiques et suivi-évaluation;
- L'appui à l'éducation et à la formation environnementale: attribution de 18 bourses aux étudiants de l'École de Faune de Garoua (Cameroun) et de 14 bourses aux étudiants doctorants de l'École régionale post-universitaire d'Aménagement et de Gestion intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (ERAIFT de Kinshasa);
- L'organisation de l'atelier sous-régional sur la tenure foncière et les droits des populations vulnérables;
- L'organisation de l'atelier préparatoire aux négociations internationales climat;
- Le développement des plans quadriennaux de renforcement des capacités de la COMIFAC en législation, et suivi-évaluation;
- L'actualisation et la mise en œuvre de la stratégie de

communication du SE COMIFAC;

- La mise à disposition de quatre experts au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.



**Le Coordonnateur régional du PACEBCo et le Directeur IUCN-Bureau du Cameroun en concertation**



## Renforcement et promotion de la conservation de la biodiversité

- L'animation du dialogue politique-science;
- L'analyse des perceptions de la vulnérabilité des communautés au niveau régional et national;
- La sélection des projets pilotes REDD+;
- L'étude de caractérisation des sites d'intervention;
- La conception et développement du site Web du COBAM.

## Promotion durable du bien-être des populations

- L'élaboration et la validation du manuel de procédures du Fonds de Développement Local (FDL);
- Le lancement du processus de recrutement des opérateurs du FDL.

## Gestion du programme

- La tenue du troisième Comité de pilotage du programme en décembre 2011;
- La prise de fonction du personnel du programme recruté dans les paysages ;
- Le lancement du projet « Forêts du Bassin du Congo : synergie entre Atténuation et Adaptation » (COBAM);
- La réalisation de l'audit des comptes de l'Unité de Gestion du Programme ;
- L'acquisition des équipements de communication par le Secrétariat Exécutif, l'Unité de gestion du Programme et ses antennes ;
- Le lancement technique du programme regroupant tous les partenaires intervenant dans la mise en œuvre;
- La formation des experts à l'utilisation des guides sur la planification de l'aménagement des territoires forestiers dans les paysages ;
- La mise en place et l'opérationnalisation de la plate-forme d'échanges entre le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et l'Unité de Gestion du PACEBCo à l'aide de l'outil Lync Microsoft.

## 4.2 Le Projet régional de renforcement des capacités institutionnels REDD+ dans le bassin du Congo et le projet MSP ont démarré

Le projet de renforcement de capacités institutionnelles REDD+ dans le bassin du Congo a démarré ses activités avec l'approbation le 14 juillet 2011 du document du projet par le Conseil de Direction de la Banque Mondiale suivie de la signature de l'accord de don entre la COMIFAC et la Banque le 02 août 2011. Ce projet d'une durée de cinq ans est financé à hauteur de 13 millions de dollars américain par le FEM dans le cadre du programme stratégique pour la gestion durable des forêts dans le bassin du Congo (CBSP).

En plus de ce projet, la COMIFAC a bénéficié d'un financement du FEM pour la mise en œuvre du Projet MSP (Medium Sized Project) relatif au renforcement des capacités du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour la coordination régionale de la gestion durable des forêts. Après la phase préparatoire de formulation du document de ce projet MSP, la signature de l'accord de don a également eu lieu entre la Banque Mondiale et la COMIFAC en juillet 2011 pour un montant de 815 000 USD.

La signature de ces accords de don fait suite au processus de préparation de ces projets qui a duré environ un an. L'atelier de finalisation de ces projets s'est tenu du 28 février au 04 mars 2011 à Brazzaville. Cet atelier a permis d'examiner et de valider les composantes et les activités du projet REDD+, l'arrangement institutionnel, la responsabilité de la passation de marchés ainsi que les aspects liés à la gestion financière.

Aussi, en vue d'échanger sur les conditionnalités d'exécution dudit projet, une vidéoconférence et une téléconférence

se sont tenues respectivement en août et septembre 2011 avec les experts de la Banque. Ces échanges ont surtout porté sur les protocoles d'accord et les opinions légales sur ces protocoles. Il s'en est suivi la signature desdits protocoles d'accord d'exécution entre la COMIFAC et les pays bénéficiaires suivants : le Cameroun, le Congo la RCA et la RDC.

Les autres actions menées liées au démarrage du projet ont porté sur l'élaboration du manuel d'exécution et du manuel des procédures administratives, comptables et financières, la signature par le Président en exercice de la COMIFAC de la décision portant création du comité de pilotage du projet, la création de la commission de passation de marchés,



Travaux lors de l'atelier de finalisation des projets MSP et de renforcement des capacités REDD+, Brazzaville, mars 2011

la publication des appels à candidatures pour les postes à pourvoir à la Cellule de gestion du projet.

La COMIFAC a pu grâce à ces actions remplir dans les délais, les conditions d'entrée en vigueur de l'accord de don. Ainsi, la Banque Mondiale a déclaré l'accord de don effectif le 28 novembre 2011.

S'agissant du projet MSP-Appui à la COMIFAC, sa mise en œuvre a notamment porté sur le recrutement de l'expert en gestion financière auprès du DAF, du consultant spécialiste en passation de marchés, l'acquisition d'un système de gestion financière, l'élaboration des TDRs relatifs à la refonte du portail Internet de la COMIFAC et les TDRs relatifs à l'amélioration de la base de données du système de suivi-évaluation du Plan de Convergence.



Travaux lors de l'atelier de finalisation des projets MSP et de renforcement des capacités REDD+, Brazzaville, mars 2011

### 4.3 Projet sous-régional de renforcement des capacités pour le système de surveillance et les MRV nationaux dans le bassin du Congo

En 2011, la COMIFAC, le FFBC et la FAO ont achevé les négociations relatives à la finalisation du document du Projet sous-régional de renforcement des capacités pour le système de surveillance et les MRV (suivi, notification, vérifications) nationaux des pays du bassin du Congo. Ces négociations sont le fruit des concertations tenues entre les trois parties et qui ont permis à la FAO de formuler le projet et le soumettre au FFBC pour financement. La première phase de ce projet vise en effet à renforcer les capacités des pays en matière de systèmes de surveillance et de MNV suivant une approche méthodologique régionale.

Le document consolidé du projet a été examiné et validé au cours d'un atelier d'examen et d'approbation organisé en marge des travaux du neuvième CCR du PFBC tenu

en mai 2011 à Bujumbura. Celui-ci a été approuvé par le Conseil de Direction du FFBC au cours de sa dixième réunion tenue du 6 au 8 juin 2011 à Brazzaville.

C'est en octobre 2011 à Tunis que la réunion tripartite de négociations sur le Projet à laquelle a pris part le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC s'est tenue. Cette réunion a abouti à des ententes et arrangements institutionnels entre les parties prenantes (FAO, COMIFAC, FFBC) pour la mise en œuvre du projet. Dans ce cadre, la COMIFAC assure la maîtrise d'ouvrage du projet et confie son exécution à la FAO.

Un Accord de financement sera à cet effet signé entre la BAD et la COMIFAC qui devra à son tour établir un memorandum de collaboration avec la FAO.

### 4.4 Le projet « Analyse prospective du secteur forestier horizon 2040 » tient son deuxième Comité de pilotage

Le Secrétariat Exécutif a organisé le 15 février 2011 à Douala, le deuxième Comité de pilotage de l'initiative « Analyse prospective de l'évolution du secteur forestier horizon 2040 en Afrique Centrale ». Ce Comité de pilotage a permis de faire le point sur l'état d'avancement de ce projet exécuté par le CIRAD, avec l'appui financier de la Coopération française, de la GIZ et USAID-CARPE.

Ce Comité avait pour objectif d'apprécier l'état d'avancement de cette initiative qui vise à apporter des éléments objectifs d'aide à la décision pour comprendre et anticiper les évolutions possibles des écosystèmes forestiers du

bassin du Congo (EFBC) dans les prochaines décennies. L'analyse prospective proprement dite va permettre :

- (i) d'identifier les variables majeures susceptibles de perturber et/ou d'infléchir la dynamique passée et actuelle des Ecosystèmes Forestiers du Bassin du Congo ;
- (ii) de fournir aux décideurs politiques et institutionnels des éléments de réflexion en vue de l'élaboration des politiques nationales et régionale ;
- et (iii) de renforcer la vision commune des pays du bassin du Congo et des partenaires sur l'état des Ecosystèmes Forestiers du Bassin du Congo.

### 4.5 Le Projet « développement des outils harmonisés pour le suivi de bois APV en transit » se met en œuvre

La COMIFAC a bénéficié d'un appui financier de l'Union Européenne à travers le programme ACP-FLEGT coordonné par la FAO pour mettre en œuvre un projet portant sur le développe-

ment des outils harmonisés pour le suivi de bois en transit en Afrique Centrale. Ce projet lancé en janvier 2011 a permis de proposer des règles, procédures et dispositifs institutionnels de



terrain nécessaires au suivi du bois sous-régime APV en transit en Afrique Centrale, de même qu'une plate-forme informatique d'échanges d'informations entre les parties prenantes. L'atelier sous-régional de validation de ces outils s'est tenu à Douala les 19 et 20 décembre 2011.

Ledit projet s'inscrit dans la mise en œuvre des axes 1 et 5 du Plan de Convergence relatifs à l'harmonisation des politiques forestière et la valorisation durables des ressources forestières. Il concerne le Cameroun, le Congo et la RCA. En vue d'assurer la mise en œuvre du projet, la COMIFAC a procédé au recrutement d'un Consultant international en Traçabilité, un Informaticien pour le projet et des consultants nationaux dans les pays concernés par le projet.

Dans le cadre de la mise en œuvre dudit projet, un groupe de travail a été mis sur pied. Celui-ci a tenu deux réunions respectivement les 09 et 10 mai et les 09 et 10 novembre 2011. Ces réunions organisées par le Secrétariat Exécutif ont permis à ses membres de s'informer sur l'état d'avancement du processus de négociation des APV des pays concernés; d'avoir une compréhension identitaire sur l'esprit du projet ainsi que de la mission dévolue au groupe de travail ; et de répertorier les points et aspects à considérer pour assurer le suivi du transit du bois.

Aussi, les membres de ce groupe de travail ont-ils validé d'une

part, le rapport principal de l'étude comme documents de référence devant inspirer les pays de la sous-région pour traiter de tous les aspects relatifs au suivi de bois en transit en Afrique Centrale et d'autre part, le dispositif de la plate-forme informatique d'échanges des informations entre les différentes parties prenantes.

Le projet devra se poursuivre et s'achever en 2012 avec l'organisation des ateliers nationaux pour partager les outils élaborés dans le cadre du projet et susciter l'appropriation nationale. Aussi, des financements devront-ils être mobilisés pour tester ces outils, et étendre le projet dans les autres pays, notamment au Gabon et en RDC.



**Débats lors des travaux de l'atelier de validation des règles, procédures au suivi de bois sous-régime APV en transit en Afrique Centrale, Douala, novembre 2011**

#### 4.6 La COMIFAC scelle de nouveaux partenariats

La COMIFAC a renforcé ses partenariats en 2011 dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre de son Plan de Convergence. Des négociations ont eu lieu dans ce sens avec certains partenaires qui ont abouti à la signature des conventions de collaboration et des accords de don. Il s'agit de:

- La Convention de collaboration signée avec le Secrétariat pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC);
- La Convention de partenariat signée avec le réseau Wildlife Trade Monitoring Network (TRAFFIC);
- La Convention de collaboration conclue avec la République Fédérale d'Allemagne pour une subvention de 20 millions d'euros pour la capitalisation de la Fondation TNS et le financement des aires protégées de Nouabalé Doki au Congo et Dzanga-Shanga en RCA ;

Les accords de don établis avec la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du projet régional REDD et du projet MSP.



**Signature de la Convention de collaboration COMIFAC et République Fédérale d'Allemagne, Yaoundé, juillet 2011**

#### 4.7 Les Guides pour l'élaboration des plans d'utilisation des terres sont restitués

Dans le cadre de la mise en œuvre des axes stratégiques 3 et 4 du Plan de Convergence sous-régional, l'USFS/IP avec l'appui de l'USAID/CARPE a élaboré des Guides sur la planification de l'aménagement du territoire au niveau des paysages COMIFAC/PFBC. Il s'agit précisément des guides suivants :

- Guide pour la planification de l'aménagement intégré des paysages ;
- Guide pour la planification de la gestion des aires protégées;
- Guide pour la planification des zones de gestion des res-

sources naturelles à base communautaire ;

- Guide pour la planification des zones extractives.

Ces guides ont été présentées au cours d'un atelier sous-régional d'information et d'échanges d'expériences sur le plan de zonage organisé du 19 au 22 Avril 2011 à Douala par la COMIFAC en collaboration avec l'USFS, le Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun, l'IUCN avec l'appui financier du USAID/CARPE. Au terme de l'atelier, une feuille de route a été élaborée pour permettre à la COMIFAC d'internaliser ces guides à travers l'élabo-

ration d'une directive sous-régionale sur l'aménagement du territoire forestier. En vue de la mise en œuvre ladite feuille de route, deux ateliers de formation des formateurs à l'utilisation des guides se sont tenus respectivement du 18 au 23 juillet 2011 à Douala et du 22 au 23 septembre 2011 à Yaoundé. A l'issue de ces formations auxquelles prenaient part les experts du RAPAC et du Secrétariat Exécutif d'une part, et ceux du PACEBCo d'autre part, des modules de cours pour les formations futures ont été proposées, de même qu'une feuille de route pour la formation des acteurs concernés dans la sous-région.



Photo de famille à l'atelier d'information et d'échange d'expérience sur le plan de zonage en Afrique Centrale, Douala, avril 2011

#### 4.8 Les conclusions de l'audit institutionnel et organisationnel du SE COMIFAC, de l'OAB, de l'OCFSA et de l'OAB sont restituées

La plupart des institutions du Traité de la COMIFAC (ADIE, OAB et OCFSA) sont confrontées à des difficultés multiples. Celles-ci font en effet face aux difficultés d'ordre institutionnel et organisationnel paralysant ainsi leur fonctionnement et leur déploiement sur le terrain. Le Secrétariat Exécutif n'est pas épargné par ces difficultés, puisqu'il fait face aux défis liés à l'insuffisance de coordination des interventions dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Convergence et à l'inadéquation de ses ressources par rapport aux missions assignées.

Face à ce constat et en concertation avec les organes des trois institutions suscitées, un audit institutionnel et organisationnel du Secrétariat Exécutif, de l'ADIE, de l'OCFSA et de l'OAB a été réalisé en 2011 avec l'appui financier du PACEBCo. Cet audit conduit par une firme avait pour objectif d'établir le diagnostic de l'organisation, la structuration et le fonctionnement de ces institutions d'une part, et d'autre part, le diagnostic organisationnel du Secrétariat Exécutif, pour en formuler des recommandations et une feuille de route pour la réforme et/ou l'amélioration des performances de ces institutions.

Le rapport d'audit a formulé des recommandations pour remédier aux insuffisances constatées. Il s'agit notamment pour le Secrétariat Exécutif de : (i) la poursuite du renforcement institutionnel ; (ii) la formalisation des relations avec les structures intervenant auprès du Secrétariat Exécutif et dans les actions de coordination des partenaires (iii) la mise en place d'un système de financement autonome ; (iv) la régularisation des arriérés de paiement ; (v) une col-

laboration accrue avec les coordinations nationales; (vi) un plus fort ancrage avec les institutions régionales et (v) la formalisation du cadre de collaboration avec la CEEAC. Le rapport propose enfin une feuille de route en vue de la mise en œuvre de ces recommandations.

Pour ce qui est de l'OAB, de l'ADIE, et de l'OCFSA, le rapport d'audit a proposé plusieurs scénarii possibles pour le devenir de celles-ci.

Les conclusions de cet audit ont été diffusées auprès des pays et des partenaires. La mise en œuvre des recommandations a démarré en 2011 et devra se poursuivre en 2012. Celle-ci prévoit notamment l'élaboration et la mise en œuvre des plans de réformes, la tenue des réunions des instances décisionnelles (conseil des ministres) et la signature de la convention de collaboration COMIFAC-CEEAC.



Travaux des experts lors du Conseil des Ministres, Kinshasa, mai 2011

#### 4.9 La COMIFAC finalise le microprojet mis en œuvre avec l'appui de la Belgique

Le microprojet « Mise en place d'une plate-forme d'élus locaux et de chefs traditionnels pour le suivi des actions de conservation autour du TNS » est arrivé à son terme en 2011. Conçu par le Secrétariat Exécutif, ce microprojet a bénéficié des financements de la Belgique au travers de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRScNB). Mis en œuvre par l'IUCN sous la coordination globale de la COMIFAC, ce microprojet avait pour objectif de contribuer à renforcer la

communication et le dialogue entre les communautés locales et les gestionnaires des aires protégées en vue de faciliter la prise en compte des intérêts de tous les acteurs et d'œuvrer pour le bien être des populations locales.

Dans son rôle de suivi de mise en œuvre du microprojet, le Secrétariat Exécutif a organisé le 05 mai 2011 à Yaoundé la deuxième réunion du Comité de coordination du microprojet



pour faire une revue périodique de la bonne exécution du microprojet, tout en veillant notamment à l'implication de toutes les parties prenantes, notamment les Points Focaux nationaux CHM CDB du Cameroun, de la RCA et du Congo.

Cette initiative qui s'inscrit la mise en œuvre des axes 4 et 7 du Plan de Convergence relatifs à la conservation de la biodiversité et le Renforcement des capacités, participation des acteurs, information, a permis notamment d'obtenir comme résultats : l'organisation des réunions de sensibilisation et de restitution, l'élaboration et la distribution des supports de sensibilisation, l'appui à la participation des représentants des plate-formes mises en place aux réunions du CTPE et du CTS du Trinational de la Sangha.



**Poster conçu dans le cadre du projet sur la sensibilisation autour du TNS**

#### 4.10 Le Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire à travers la gestion durable des PFNL en Afrique Centrale » tient son premier Comité de pilotage

La FAO assure la mise en œuvre du Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire à travers la gestion durable des PFNL en Afrique Centrale » sous l'égide de la COMIFAC, et avec l'appui financier de la coopération allemande. Il vise la réduction de la pauvreté et la gestion durable des PFNL en Afrique centrale en général et au Congo, au Gabon et en RCA en particulier par le biais de la valorisation des ressources forestières par les communautés rurales.

Il ressort de l'évaluation du projet effectuée en 2011 que celui-ci a connu de nombreuses réalisations du fait qu'il a déjà obtenu quelques acquis en particulier sur les processus politiques, la révision des cadres légaux et l'établissement des partenariats au niveau national et sous-régional, la diffusion des informations au niveau régional et international.

Tout de même, son état d'avancement est relativement faible dans les sites pilotes en raison notamment du démarrage tardif des activités au niveau des composantes nationales et du retard lié à la finalisation des études de base. Aussi, le cadre logique du projet présente-t-il quel-

ques lacunes, et de ce fait ne favorise pas un bon suivi de la mise en œuvre du projet.

C'est dans ce contexte que le premier comité de pilotage du projet s'est tenu à Libreville le 04 février 2011. Ce Comité de pilotage présidé par la COMIFAC a été précédé du 31 janvier au 03 février 2011 à Lambaréné (Gabon), par l'atelier d'évaluation 2010 et de planification des activités en 2011.

Parmi les recommandations formulées au terme de ce Comité, l'on retient : (i) l'accélération de la réalisation des activités concrètes de terrain par le projet; (ii) la Participation au FIPAC et à Race wood pour la promotion des PFNL; (iii) l'amendement du cadre logique du projet lors de la revue à mi-parcours; (iv) le respect des engagements des gouvernements : octroi des bureaux et des Secrétaires aux Coordinations Nationales du projet; (v) la transmission des rapports semestriels aux gouvernements et à la COMIFAC.



**Photo de famille lors de l'atelier de planification du projet PFNL FAO/COMIFAC, Lambaréné, février 2011**



#### 4.11 Le projet TRIDOM tient son troisième Comité scientifique et technique et Comité de pilotage

Brazzaville a abrité les 22 et 23 mars 2011 la réunion du Comité scientifique et technique du projet TRIDOM « Conservation de la biodiversité transfrontalière dans l'interzone du Dja-Odzala-Minkébé au Cameroun, Congo et Gabon ».

Ce comité a été immédiatement suivi par le troisième Comité de pilotage du projet tenu le 25 mars 2011 sous la présidence de la COMIFAC. Ce projet est exécuté par l'UNOPS, et sa mise en œuvre est assurée par le PNUE sous l'égide de la COMIFAC. Il vise en effet à maintenir les fonctions et la connectivité écologique dans l'espace TRIDOM et à assurer la conservation à long terme de son système d'aires protégées.



#### 4.12 Le programme CAWHFI tient son sixième Comité de pilotage

L'initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique Centrale (CAWHFI) s'intègre dans la dynamique soutenue par l'UNESCO en Afrique centrale visant à promouvoir les valeurs universelles exceptionnelles du patrimoine mondial naturel de la région. Ce programme contribue au renforcement des initiatives en faveur de la conservation et du développement durable des espaces, des espèces et des peuples du Bassin du Congo, en accompagnement du plan de convergence de la COMIFAC.

C'est pour présenter aux partenaires les résultats des activités réalisées en 2010, et veiller à la bonne mise en œuvre du programme dans ses différentes composantes que s'est tenu du 7 au 9 juillet 2011 à Brazzaville la réunion du sixième comité de pilotage régional du programme CAWHFI.

Cette réunion a été organisée conjointement par l'UNESCO et la COMIFAC. Elle a permis notamment de mener la réflexion sur les axes stratégiques et thématiques prioritaires d'une éventuelle phase future du programme, de poursuivre un échange multi acteurs en fonction des problématiques spécifiques pour identifier les modalités de mise en œuvre harmonisée de l'aménagement durable au sein des complexes écologiques transfrontaliers.



#### 4.13 Le TNS se dote d'une Brigade trinationale de lutte anti-braconnage

La vingt-et-unième réunion du Comité Trinationale de Planification et d'Exécution (CTPE) du Trinational de la Sangha (TNS) s'est tenue du 27 au 30 Juillet 2011 à Bayanga (RCA). A la suite de cette réunion à laquelle a pris part le Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, il a été procédé à

l'inauguration de la Brigade trinationale de lutte antibraconnage dans le TNS à Nyangoute (RCA). Cette brigade constitue une avancée supplémentaire dans la mise en œuvre de l'Accord de coopération portant création du TNS entre les trois pays.



Coupure du ruban lors de l'inauguration de la Brigade tri-nationale de lutte anti-braconnage par les préfets de la Boumba-et-Ngoko (Cameroun), Sangha (Congo) et Sangha Mbaéré (RCA)



#### 4.14 Le Projet « Scenarii des changements climatiques dans le bassin du Congo » est lancé

Le Projet « Scenarii des changements climatiques dans le bassin du Congo » a pour objectif de mettre à la disposition des instances de la Convention Climat et des décideurs des pays de l'espace COMIFAC des informations concernant les effets potentiels du changement climatique sur la disponibilité des ressources naturelles importantes.

Ces informations pourraient servir à affiner les stratégies de gestion durable des ressources naturelles. Les données qui devront être générées alimenteront les positions sous-régionales concertées lors des négociations internationales, et ce, sur la base des résultats de recherche scientifique

et internationalement reconnu.

Dans ce contexte, ce projet représente une opportunité pour les pays de l'espace COMIFAC de disposer des données concrètes et fiables qui leur permettront de mieux défendre les positions de la sous-région dans les négociations internationales. La mise en œuvre dudit projet est assurée par la GIZ.

Le lancement de ce projet a eu lieu les 26 et 27 octobre 2011 à Douala au cours d'un atelier sous-régional organisé par le projet GIZ/COMIFAC, conjointement avec la COMIFAC.

#### 4.15 L'Afrique Centrale se dote d'un Plan d'Action pour le renforcement de la loi sur le Commerce de la faune sauvage

Le Secrétariat Exécutif a organisé les 10 et 11 novembre 2011 à Douala avec l'appui du Service de la Faune et la Pêche des Etats Unis (USFWS), le WWF et TRAFFIC, l'atelier sous-régional de finalisation et de validation du Plan d'Action sous-régional des pays de l'espace COMIFAC pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage (PAPECALF) 2012-2017

Ce plan vise à accroître significativement les efforts d'application de la loi sur la faune sauvage au niveau national et sous-régional, à mettre en œuvre les moyens de dissuasion efficaces contre le braconnage et le commerce lié, et à accroître et suivre les poursuites judiciaires concernant le braconnage et le commerce illégal de la faune sur toute l'Afrique Centrale d'ici 2017.



#### 4.16 Intégration du Genre dans le Plan de convergence : la réflexion est bien avancée

La COMIFAC a initié une réflexion visant la prise en compte du Genre dans le Plan de Convergence et les projets et programmes sous-régionaux du secteur forêts et environnement. Un atelier de sensibilisation et d'information sur ce sujet a été organisé le 11 janvier 2011 à Yaoundé.

Cet atelier a permis d'une part, d'informer les différents acteurs du secteur forêts et environnement sur les enjeux liés à une meilleure intégration du genre dans les programmes et projets régionaux, et d'autre part, de recommander la mise en place d'un comité ad hoc avec pour mandat entre autres d'appuyer la COMIFAC dans la prise en compte du genre dans le Plan de Convergence.

Une feuille de route a été élaborée à l'issue de l'atelier et sa mise en œuvre a permis d'organiser sept réunions du comité ad hoc et mener quelques activités parmi lesquelles

l'élaboration d'un draft de Plaidoyer sur le genre et la lecture critique du genre dans le Plan de Convergence.



Photo de famille lors de l'atelier sur le genre

## 5. Réunions statutaires de la COMIFAC

*Notre action : Veiller à la mise en œuvre effective des décisions prises par les instances statutaires*

### 5.1 L'audit comptable et financier réalisé

Conformément à ses dispositions réglementaires, le Secrétariat Exécutif avec l'accord du Président en exercice de la COMIFAC a mobilisé par appel d'offres un cabinet d'experts pour la réalisation de l'audit comptable et financier de la COMIFAC pour la période de juillet 2008 à juin

2010. Cet audit qui a démarré en octobre 2010 s'est poursuivi en 2011. Le rapport d'audit a été certifié par le Cabinet KPMG pour les exercices 2008, 2009 et 2010. Il a été adopté au cours de la session extraordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC tenue en mai 2011.

### 5.2 Session extraordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC

Sur convocation du Président en exercice de la COMIFAC et avec l'appui de la CEEAC, une session extraordinaire des Ministres en charge de l'Environnement et des Forêts des pays membres de la COMIFAC s'est tenue le 18 mai 2011 à Kinshasa.

Cette session extraordinaire a été précédée du 16 au 17 mai 2011 par la réunion des experts. Au cours de cette réunion ministérielle, le Conseil a adopté le manuel de procédures administratives, financières et comptables de la COMIFAC.

A été également adoptée, la Déclaration de Kinshasa sur la position commune des Ministres en charge des Ressources Naturelles, des Forêts et de l'Environnement d'Afrique Centrale sur la préparation des échéances futures de négociations d'un régime climat post Kyoto 2012.



**Allocution d'ouverture du Président en exercice COMIFAC lors du Conseil des Ministres de mai 2011 à Kinshasa**



**Photo de famille lors du Conseil des Ministres de la COMIFAC, Kinshasa, mai 2011**





## 6. Efficacité de la mise en œuvre du Plan de travail annuel 2011 du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC : un bilan intéressant

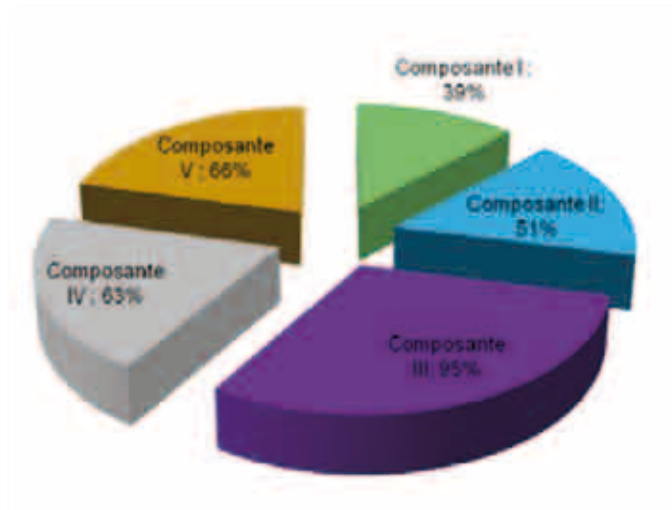
La notoriété de la COMIFAC a été renforcée en 2011. Elle doit cette réputation aux actions menées par le Secrétariat Exécutif dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de travail Annuel et qui a contribué à accroître sa crédibilité.

Ainsi, sur l'ensemble des activités planifiées pour 2011, nous estimons à 63% le taux de réalisation des composantes du PTA, tels qu'il ressort des tableaux et illustrations ci-après.

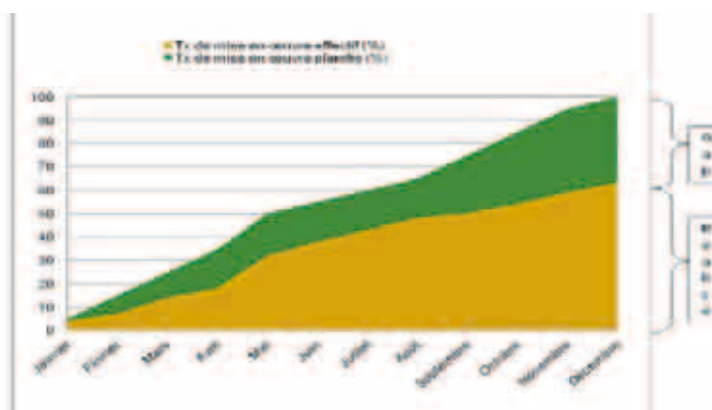
*Tableau 1 : Taux de réalisation par composante du PTA 2011*

Composantes	Taux réalisation
Composante I : Planification, suivi et évaluation de la mise en œuvre du Plan de Convergence	39%
Composante II : Communication, concertation sous-régionale et renforcement des capacités	51%
Composante III : Dialogue international sur les forêts et l'environnement et promotion de la COMIFAC	95%
Composante IV : Coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence et Partenariats	63%
Composante V : Réunions statutaires de la COMIFAC	66%
Moyenne	63%

*Graphique 1 : Répartition du taux de réalisation du PTA 2011 du SE COMIFAC par composante*



*Graphique 2 : Évolution mensuelle du taux de réalisation du PTA 2011 du SE COMIFAC*



# Partie 2

## Coopération régionale et internationale pour la mise en œuvre du Plan de Convergence

**E**n plus des partenariats traditionnels, la COMIFAC a eu à renforcer en 2011 sa coopération et sa collaboration avec d'autres partenaires et organisations sous-régionales pour le développement, la mise en œuvre et le suivi des programmes, projets ou autres initiatives concourant à la mise en œuvre du Plan de Convergence. Cette coopération et collaboration ont surtout porté sur les

appuis institutionnels au Secrétariat Exécutif, les appuis financiers et techniques pour la mise en œuvre et le suivi des initiatives sous-régionales, le conseil et l'assistante technique au Secrétariat Exécutif, ou encore l'appui aux négociateurs de la sous-région et à la participation des experts du Secrétariat Exécutif et de la Présidence en exercice de la COMIFAC aux événements internationaux.





## 7. Coopération régionale : une contribution effective à la mise en œuvre du Plan de Convergence

### 7.1 La CEEAC

En sa qualité d'organisme d'intégration économique sous-régional pour l'Afrique Centrale, la CEEAC apporte des appuis financiers ponctuels à la COMIFAC, son organisme spécialisé.

En 2011, la COMIFAC a ainsi bénéficié des appuis de la CEEAC pour diverses actions concourant d'une part au renforcement des capacités organisationnelles, et d'autre part, à la mise en œuvre du Plan de Convergence. Ces appuis ont permis de réaliser ou contribuer à la réalisation des activités suivantes :

- L'organisation de la session extraordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC en mai 2011 à Kinshasa ;
- L'organisation de l'atelier sur le renforcement des capacités de

Points Focaux CCD sur l'alignement des PAN sur la stratégie décennale de la CCD en juin 2011 à Bujumbura;

- L'organisation de la quatrième réunion du Groupe de travail CCD Afrique Centrale à Douala en août 2011;
- La participation du Secrétariat Exécutif aux rencontres internationales (FNUF-9 à New-York et COP-17 UNFCCC à Durban).



Allocation du Secrétaire Général Adjoint de la CEEAC, mai 2011

### 7.2 La BAD

La BAD apporte son appui à la COMIFAC à travers deux initiatives principalement :

#### Le programme PACEBCo



La BAD est le principal bailleur de fonds de ce Programme PACEBCo. En effet, ce programme est le fruit de l'engagement pris en février 2005 par la BAD lors du deuxième Sommet des Chefs d'Etat, d'accompagner la

COMIFAC dans la mise en œuvre de son Plan de convergence et dans l'atteinte des objectifs fixés par le Traité. La contribution à hauteur de plus de 80% est effectuée à travers les ressources du fonds FAD.

#### Le Fonds forestier pour le Bassin du Congo

Le Fonds Forestier pour le Bassin du Congo (FFBC) a été lancé en juin 2008 grâce aux contributions des gouvernements de Royaume de Grande-Bretagne et de Royaume de Norvège pour un montant initial de 200 millions USD. Ce fonds vise à soutenir la mise en œuvre du Plan de Convergence particulièrement les axes stratégiques 2, 6 et 9.

Il s'agit spécifiquement pour ce fonds de contribuer à la lutte contre la déforestation et à la réduction de la pauvreté des populations locales. La dixième session ordinaire du Conseil de Direction du Fonds Forestier pour le Bassin du Congo (FFBC) s'est tenue à Brazzaville du 6 au

8 Juin 2011. A l'issue de cette réunion à laquelle a pris part la COMIFAC, le Conseil de Direction a publié via son site web la liste exhaustive des 25 projets sélectionnés pour être financés par le FFBC. Il s'agit de 13 projets des gouvernements et des institutions des pays membres de la COMIFAC, ainsi que de 12 projets soumis par des organisations non gouvernementales.

Aussi, des négociations sont en cours en vue de la finalisation et la signature de l'Accord de don entre la BAD et la COMIFAC en vue de la mise en œuvre du projet régional MRV.

### 7.3 Le CIFOR

Le CIFOR assure, avec l'appui financier du PACEBCo, la mise en œuvre du projet intitulé « Changement Climatique et Forêts dans le Bassin du Congo : Synergies entre Adaptation et Atténuation (COBAM) ». Une Convention de partenariat a été à cet effet établi entre le CIFOR et la CEEAC en 2010 pour la mise en œuvre de ce projet. L'atelier de lancement du projet s'est tenu à Douala du 12 au 16 mai 2011.

Le projet COBAM fait suite au projet CoFCCA<sup>3</sup> achevé en 2011. Ce projet mis en œuvre par le CIFOR avait bénéficié de l'appui du CRDI<sup>4</sup> et du DFID<sup>5</sup> dans le cadre du programme ACCA<sup>6</sup>.



Ouverture des travaux de l'atelier de lancement du projet COBAM, Douala, mai 2011

## 8. Coopération internationale : des interventions ciblées en faveur de la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale

### 8.1 Coopération avec la GIZ

Le projet régional GIZ (Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit) d'appui à la COMIFAC est une initiative financée par le Ministère fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) et qui apporte un appui institutionnel à la COMIFAC. Ce projet existe depuis 2007, date de mise en place de la convention liant directement la COMIFAC à l'Allemagne, après ratification du Traité constitutif de la COMIFAC.

Toutefois, il convient de rappeler que l'appui de l'Allemagne à la COMIFAC est effectif depuis 2003, à travers un projet bilatéral avec le Cameroun. Ceci a permis à la République fédérale d'Allemagne de contribuer à la mise en place effective de la COMIFAC entre autre par l'élaboration de ses textes organiques. Cet appui a été matérialisé par l'ouverture en 2005 du Bureau franco-allemand d'appui à la COMIFAC.

La première phase de ce projet initialement prévue de 2007 à 2010 avec un financement total de 6 millions d'euros, a été prolongée jusqu'en 2011 en raison des délais liés aux procédures d'obtention de l'ordre d'exécution de la nouvelle phase.

La deuxième phase du projet a démarré en 2011 et porte sur un appui à la COMIFAC dans les domaines suivants :



Travaux en commission lors du Conseil des ministres de mai 2011, Kinshasa

- Structures organisationnelles de la COMIFAC (groupes de travail, coordinations nationales, etc.) ;
- Renforcement de la participation des Organisations de la Société Civile (OSC) à travers la CEFDHAC dans le dialogue sur les Forêts et environnement dans la Sous-région ;
- Renforcement du dialogue international sur le changement climatique, la biodiversité, etc. ;
- Programmation et planification des espaces dans la sous-région (Aires Protégées, conflits sur la gestion des ressources naturelles, etc.).

### 8.2 Coopération avec USFS

La COMIFAC a établi un cadre de collaboration avec le Service Forestier des Etats-Unis (USFS) pour une assistance technique sur certaines thématiques du Plan de Convergence.

Les appuis spécifiques apportés en 2011 au Secrétariat Exécutif par l'USFS ont principalement porté sur la restitution des guides de planification et d'aménagement et la formation à l'emploi de ces guides.



Le SE COMIFAC et le Conseiller USFS en concertation

### 8.3 Coopération avec l'IUCN

La coopération avec l'IUCN a porté sur la mise en œuvre du microprojet mentionné en 4.9 et intitulé « Appui à l'opérationnalisation de la plate-forme d'élus locaux et de chefs traditionnels pour le suivi des actions de conservation autour du complexe transfrontalier du Trinational de

la Sangha (Afrique Centrale) ». En effet, ce projet a fait l'objet d'une convention de collaboration signée en 2010 avec la COMIFAC. Aussi, l'IUCN a-t-elle contribué aux travaux du Groupe de Travail biodiversité Afrique Centrale (GTBAC).



## 8.4 Coopération avec la Banque Mondiale / Fonds Mondial pour l'environnement

La Banque mondiale soutient la COMIFAC à travers deux projets :

### Le projet MSP

Ce projet d'un montant de 815.000 dollars américain, est entré en vigueur en juillet 2011 et durera 2 ans. Les activités prévues dans le cadre de ce projet portent notamment sur :

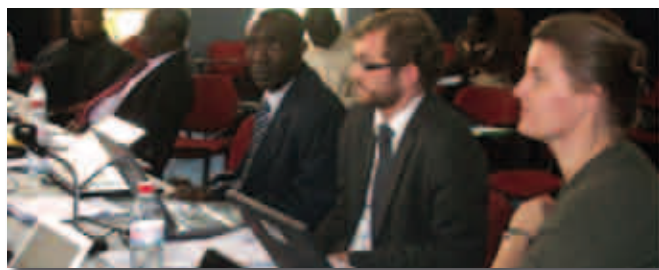
- Le renforcement des capacités de la COMIFAC par le financement d'un comptable, d'un expert en passation des marchés et d'un juriste, ainsi que le déploiement d'un logiciel de gestion financière TOMPRO ;
- La mise à jour et l'opérationnalisation du système de

suivi-évaluation de la COMIFAC;

- La révision et l'opérationnalisation du portail internet de la COMIFAC et la mise à disposition des informations ;
- Le renforcement des capacités des cadres de la COMI
- La capitalisation et le partage des expériences et leçons tirées des projets mis en œuvre dans le domaine de la gestion durable des forêts et de la protection de la Biodiversité et le partage des enseignements

### Le projet sous-régional de renforcement des capacités institutionnelles REDD+

Le coût global de ce projet est estimé à 13 millions de dollars américain, est entré en vigueur en novembre 2011 et durera 5 ans. Il sera mis en œuvre dans les 6 pays suivants: République du Congo, République Démocratique du Congo, Gabon, Cameroun Guinée Équatoriale et République Centrafricaine.



## 8.5 Coopération avec la FAO

Les appuis de la FAO à la COMIFAC et son Plan de Convergence ont porté en 2011 pour l'essentiel à la poursuite de la mise en œuvre du projet GCP/RAF/441/GER « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » (financé par le gouvernement allemand 2009-2012). Le projet développement des outils harmonisés pour le suivi de bois en transit sous financement du Programme ACP-FLEGT de l'Union Européenne et coordonné par la FAO a été également mis en œuvre par la COMIFAC.



## 8.6 Coopération avec la JICA

La COMIFAC a développé une coopération avec l'Agence Internationale de Coopération Japonaise (JICA) dans le domaine de l'assistance technique. A cet effet, la JICA a affecté deux assistants techniques auprès du Secrétariat Exécutif à Yaoundé en 2011. Les appuis de ces deux conseillers sont orientés vers l'aménagement forestier et le changement climatique d'une part, et la conservation des écosystèmes forestiers d'autre part.



Conseiller technique JICA auprès de la COMIFAC

## 8.7 Facilitation canadienne du PFBC

La COMIFAC a travaillé avec la facilitation canadienne du PFBC pour mener certaines actions liées tant à la feuille de route de la Facilitation qu'à la mise en œuvre du Plan de travail de la COMIFAC.

Les actions ont porté entre autres sur la promotion de la COMIFAC lors des réunions et foires internationales (FNUF-9, Promote 2011, COP 17 CCNUCC Durban, etc.), l'accompagnement des groupes de travail et autres processus de concertation comme le comité ad hoc genre, l'organisation du CCR 9 PFBC à Bujumbura.



Allocution du Facilitateur du PFBC

## 8.8 Coopération avec la France (AFD/CIRAD)



Allocution de l'Ambassadeur de France à Cameroun au siège COMIFAC Yaoundé

La France dans le cadre de son projet intitulé « Appui technique pour le renforcement institutionnel de la COMIFAC » vise à renforcer cette organisation sous-régionale afin que ses institutions fonctionnent de manière

pérenne et efficiente et jouent un rôle reconnu dans les dynamiques régionales en faveur de la gestion durable et la préservation des écosystèmes forestiers.

Cet appui fait suite à la convention de financement signée en 2010 entre l'AFD et la COMIFAC pour une subvention de 900 000 euros destinée au financement d'une assistance

technique auprès du Secrétariat Exécutif. C'est ainsi que deux assistants techniques ont été positionnés dans le cadre du dispositif d'assistance technique régionale initié en 2005 par la coopération française, dans un souci d'assurer un appui optimal selon les deux axes principaux :

- Un appui institutionnel et organisationnel pour accroître le rôle de coordination de la COMIFAC, de mise en œuvre du Plan de Convergence des Etats membres, et de pilotage des programmes développés en concertation avec les partenaires ;
- Un appui pour la promotion et la mise en place d'une gouvernance forestière améliorée dans le cadre du processus FLEGT, en accompagnant les pays membres de l'espace COMIFAC dans les phases de négociation et de mise en œuvre d'Accord de Partenariat Volontaire (APV).

## 8.9 Coopération avec Belgique

La Belgique a apporté un financement pour la mise en œuvre du microprojet « Appui à l'opérationnalisation de la plate-forme d'élus locaux et de chefs traditionnels pour le suivi des actions de conservation autour du complexe transfrontalier du Trinational de la Sangha (Afrique Cen-

trale) ». L'appui financier apporté par l'IRScNB était de 17 053 euros. Celui-ci a fait l'objet d'un contrat de prestations de services entre les deux institutions. Et la mise en œuvre dudit contrat s'est poursuivie en 2011.

## 8.10 Coopération avec le FEM/PNUD

Le FEM apporte depuis 2008 un financement de 10 millions USD pour la mise en œuvre du projet TRIDOM entre le Cameroun, le Congo et le Gabon. Ce projet d'une durée de sept ans est mis en œuvre par le Programme des Nations Unie pour le Développement (PNUD) et exécuté par « United Nations Office for Project Services » (UNOPS).

Au niveau sous-régional, les réalisations suivantes ont été effectuées en 2011:

- La signature de l'Accord de collaboration avec le WWF;
- Le dispositif spatio-temporel de suivi lutte anti-braconnage, écologique et socio-économique opérationnel
- Le renforcement de la collaboration transfrontalière de lutte anti-braconnage (LAB).

S'agissant du niveau national, le tableau ci-après présente les réalisations effectuées en 2011 dans les pays concernés par le projet à savoir le Cameroun, le Congo et le Gabon.



Tableau 2 : Activités menées dans le cadre du projet TRIDOM

Cameroun	Congo	Gabon
<i>Aménagement intégré de l'espace</i>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plateforme de partenaire avec MINEPAT</li> <li>- TRIDOM choisi comme site pilote pour exercice zonage national</li> <li>- Base de données SIG: protocole de partage de données et cartes thématiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan Particulier d'Aménagement du territoire TRIDOM Congo élaboré</li> <li>- Deux nouvelles aires protégées en création: Ntokou-Pikounda et Messock-Dja</li> <li>- Trois Zones de conservation à gestion communautaire et six terroirs de chasse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'un draft Schéma Directeur par le Comité multidisciplinaire</li> <li>- Base de données SIG: protocole de partage de données et cartes thématiques</li> </ul>
<i>Développement des capacités de contrôle</i>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 35 personnes des aires protégées formés en collecte de données et MIST</li> <li>- Stratégie LAB du Parc National de Nki et sa périphérie élaborée</li> <li>- Préparation des accords transfrontaliers</li> <li>- Achat des équipements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation de 30 personnes des aires protégées en collecte de données et MIST</li> <li>- Dispositif de suivi validé au niveau national pendant atelier sur les normes de suivi</li> <li>- Comité mixte de suivi du Contentieux sur la faune sauvage (Ouessou)</li> <li>- Protocoles transfrontaliers validés au niveau national</li> <li>- Achat des équipements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 personnes des aires protégées et brigades formés en manipulation GPS et boussole, cartographie, collecte de données, MIST et en le cadre législatif</li> <li>- Deux Comités mixtes de suivi du Contentieux sur la faune sauvage (Makokou et Oyem)</li> <li>- Achat des équipements</li> </ul>
<i>Mécanismes de financement</i>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude finalisée et atelier de restitution tenue</li> </ul>	-	-
<i>Action de réduction de la pauvreté des populations riveraines</i>		
-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 150 emplois créés dans le cadre du partenariat public privé qui gère le PNOR</li> <li>- Développement de l'écotourisme dans et autour le PNOR</li> <li>- Table Ronde tenue des concessionnaires pour contributions USLAB et AGR</li> </ul>	-

## 8.11 Coopération avec TRAFFIC

La COMIFAC a conclu en 2011 un Accord de coopération avec TRAFFIC. Dans le cadre de la mise en œuvre de cet accord, TRAFFIC a appuyé l'organisation de l'atelier sous-régional de finalisation du plan d'action pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage (2012-2017) tenu à Douala en Novembre 2011.

Aussi, un appui à la participation du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC à l'atelier international sur la viande de brousse à Nairobi a-t-il été apporté.





## Partie 3

## Administration et Finances

**L**es ressources matérielles du Secrétariat Exécutif sont constituées en 2011 des immobilisations incorporelles, matérielles, des installations et agencements ainsi que d'autres biens meubles.

Le Secrétariat Exécutif dispose de trois catégories de personnel conformément au Manuel de procédures administratives, comptables et financières de la COMIFAC adopté

en mai 2011. Il s'agit : du personnel statutaire, du personnel d'appui et du personnel technique temporaire.

En 2011, le Secrétariat Exécutif a renforcé son effectif grâce à l'appui du Programme d'Appui à la Conservation des Écosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo), notamment à travers l'une des composantes intitulée «Appui institutionnel à la COMIFAC».



Photo de famille du personnel statutaire, personnel technique et Conseillers auprès du Secrétariat Exécutif COMIFAC



## 9. Ressources humaines et matérielles

### 9.1 Des ressources humaines

L'organigramme de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale est constitué du personnel salarié décliné comme suit:

#### La catégorie statutaire

- Un Secrétaire Exécutif ;
- Un Secrétaire Exécutif Adjoint et Coordonnateur Technique ;
- Un Directeur Administratif et Financier.

#### La catégorie technique

- Un Chargé de programme ;
- Deux Assistants Techniques ;
- Un Juriste – Fiscaliste ;
- Un Chargé de Communication – Documentariste ;
- Un Comptable.

#### La catégorie d'appui

- Une Assistante de Direction ;
- Une Secrétaire / Réceptionniste ;
- Un Planton ;
- Quatre Chauffeurs ;
- Huit Gardiens ;
- Un Agent d'entretien.

Le déficit en personnel de cette catégorie d'appui concerne deux chauffeurs et quatre Gardiens.

S'agissant des deux premières catégories ci-dessus, certaines unités ne sont pas pourvues. Plus particulièrement au niveau de la deuxième catégorie, les postes de Chargé de programme, d'Assistants Techniques (deux), de Juriste – Fiscaliste, de Chargé de Communication – Documentariste et de Comptable ne sont pas sécurisés.

Pour pallier à ces insuffisances, la COMIFAC a bénéficié en 2011 des appuis aussi bien des partenaires au développement que des Etats membres. C'est ainsi que quelques unités de la catégorie technique ont été mises à sa disposition. Il s'agit de :

- Un Assistant Technique (MINFOF Cameroun)
- Un Chargé de la Biodiversité et Désertification (UNEP-WCMC, GIZ)
- Un Comptable (GEF/Banque Mondiale).

### 9.2 Des ressources matérielles

Les ressources matérielles de la COMIFAC sont constituées des immobilisations incorporelles, matérielles, des installations et agencements ainsi que d'autres biens meubles. Leur valeur est inconnue de manière précise. En effet, la plupart de mobiliers n'ont pas de valeurs comptables, car ils ont été cédés par les partenaires au développement et le MINIFOF sans aucune information sur leurs valeurs d'acquisition.

Plus de 80% de ces équipements devraient être renouvelés. Les autres ont une durée de vie de dix ans comme décliné dans le plan des immobilisations. De nouvelles acquisitions ont été réalisées grâce aux appuis des partenaires. Celles-ci ont porté sur les équipements informatiques, matériels de bureaux et certains meubles.

De même, le Secrétariat Exécutif a bénéficié de la BAD et la CEEAC via le PACEBCo d'un appui en renforcement des capacités humaines à travers la mise à disposition des experts suivants :

- Expert en Environnement ;
- Expert en Suivi - Evaluation ;
- Juriste ;
- Spécialiste en Communication ;
- Socio Economiste Spécialiste en Genre.

Il convient de relever qu'à cause de l'étroitesse des locaux actuels du Secrétariat Exécutif, la quasi-totalité des experts du PACEBCo qui devraient être logés au siège de l'institution ont leurs bureaux dans le bâtiment qui abrite l'Unité de Gestion du Programme. Cette situation engendre un certain nombre de contraintes notamment en ce qui concerne la disponibilité au moment voulu de ces experts et la collaboration peu aisée avec ces derniers.

Il est à signaler que le Programme PACEBCo a mis à la disposition de l'institution un véhicule neuf de marque PRADO qui reste cependant le bien du Programme.

De manière générale, le parc automobile de la COMIFAC est très vétuste et entièrement amorti. Par conséquent, les coûts d'entretien des véhicules deviennent de plus en plus élevés, d'où la nécessité de renouveler ledit parc automobile.

S'agissant du stock des fournitures et matières consommables, ceux-ci ont une valeur nulle, car les achats sont souvent réalisés pour des besoins bien précis, par conséquent, sont mis en consommation dès l'acquisition.

## 10. Ressources financières

En vue de la mise en œuvre de son plan d'action et atteindre les objectifs qui lui sont fixés, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a mobilisé des ressources financières aus-

si bien auprès des pays que des partenaires et organisations sous-régionales.

### 10.1 Des contributions des parties prenantes (Ressources)

Tableau 3 : Contribution des pays et de la CEEAC

Pays	Cotisations annuelles en 2011 (F CFA)	Recouvrement arriérés en 2011 (F CFA)
Burundi	0	0
Cameroun	30 700 000	0
Congo	0	0
Gabon	0	30 700 000
Guinée Equatoriale	0	0
RCA	0	20 000 000
RDC	0	66 645 891
Rwanda	0	0
Sao Tome et Principe	0	0
Tchad	0	0
Subventions de la CEEAC en 2011 (FCFA)		35 394 500
Emprunt au compte d'appui partenaires (FCFA)		13 000 000
<b>Total Ressources 1 (FCFA)</b>		<b>227 396 647</b>

Tableau 4 : Appuis financiers des partenaires

N°	Partenaires*	Montant (en F CFA)	Domaines d'appui
1	WWF CARPO	16 635 806	Atelier régional
2	JICA	3 408 760	Financement frais voyage pour conférence
3	CEEAC/BAD/PACEBCo	2 180 000	Atelier régional
4	PNUE/UNEP	4 636 914	Solde convention pour réalisation étude
5	MM CCD / IFAD	3 004 658	Solde convention pour réalisation étude
6	IFAD/FIDA	14 503 975	Convention organisation du groupe travail CCD
7	FAO	31 422 706	Solde convention sur l'étude Convention mise en œuvre projet
8	UNEP/WCMC	1 790 392	Solde convention
9	IRScNB (Belgique)	2 632 355	Convention mise en œuvre projet
10	GEF/BM REDD	62 280 952	Subvention mise en œuvre projet REDD+
11	GEF/BM MSP	5 287 275	Reliquat fonds de préparation Projet MSP
12	MSP/Appui COMIFAC	78 465 463	Subvention mise en œuvre projet MSP
12	Facilitation canadienne/PFBC	1 373 932	Appui organisation Conseil des Ministres
<b>Total 2</b>		<b>227 623 208</b>	

\*NB : Les appuis financiers des partenaires mentionnés dans ce tableau sont ceux dont les fonds transitent par les comptes de la COMIFAC. En effet, plusieurs autres appuis financiers non spécifiés dans ce tableau sont apportés par les partenaires qui assurent eux-mêmes la gestion des fonds.



Tableau 5 : Ressources du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC en 2011

		Compte COMIFAC	Compte d'appui partenaires
Reliquat fonds de l'exercice 2010	Banque	30 685 159	73 147 670
	Caisse	271 097	0
Ressources mobilisées en 2011		196 440 391	227 623 208
Total par compte		227 396 647	300 770 878

## 10.2 De l'état d'exécution du budget (Emplois)

Tableau 6 : Compte COMIFAC

N°	Désignation	Montant (FCFA)
1.	Salaires et émoluments personnel COMIFAC	179 523 986
2.	Autres charges récurrentes	72 607 942
Total emplois		252 131 928
Trésorerie au 31 décembre 2011 (Solde Ressources-Emplois)		-24 735 281
Banque		3 675 281
Caisse		496 361

Tableau 7 : Compte d'appui partenaires

N°	Désignation	Montant (FCFA)
1.	Honoraires Consultants	79 704 984
2.	Ateliers et séminaires	47 270 839
3.	Autres charges récurrentes	54 928 699
Total Emplois		181 904 522
Solde Ressource-emplois		118 866 356
Trésorerie au 31 décembre 2011 (Banque)		102 603 349
Créances		16 263 007

Tableau 8: Charges impayés et emprunts (FCFA)

Dettes envers les partenaires	13 000 000
Charges sociales pensions statutaires	28 798 128
Charges sociale pension vieillesse	109 236
<b>Total Dettes envers les tiers</b>	<b>41 907 364</b>

Tableau 9: Créances (FCFA)

Créances personnel en poste	220 000
Créances personnel contrats résiliés	4 775 000
<b>Total Créances</b>	<b>4 995 000</b>



# Partie 4



## Leçons tirées

**E**n 2011, de nombreuses activités ont été menées dans le secteur forêts et environnement soit par les partenaires, soit avec leur appui technique et

financier. Ces activités qui ont permis d'engranger des réalisations ont contribué aux résultats du plan d'opérations triennal 2009-2011 du Plan de Convergence.





## 11. Enseignements

Les résultats obtenus au fil des années par la COMIFAC confortent la position de cette institution comme modèle en matière de coopération sous-régionale dans le secteur forêts et environnement. Créée il y a onze ans par les Etats d'Afrique Centrale, la COMIFAC a contribué à de nombreuses réalisations qui sont à mettre à son actif.

Les réalisations enregistrées depuis sa création et notamment celles effectuées en 2011 qui, comme cela est évoqué dans ce rapport, apportent une contribution soutenue et documentée à l'atteinte des résultats du Plan de Convergence adopté en 2005. Il est tout aussi important de reconnaître les appuis multiformes et forts appréciables des partenaires apportés à la COMIFAC, et sans lesquels ces réalisations n'auraient pu avoir lieu.

Ce n'est plus un secret pour personne, cette institution

encore jeune devient incontournable sur l'échiquier international, du fait de l'importance qu'elle accorde sur les questions de gestion durable des forêts, du changement climatique, la biodiversité et la lutte contre la désertification.

Les actions menées en 2011 par cette institution du point de vue politique et technique viennent s'ajouter aux nombreux acquis à mettre à son actif et qui concourent à renforcer sa visibilité et à accroître sa crédibilité sur la scène régionale et internationale.

En dépit des nombreuses difficultés que traverse l'institution, le staff actuel du Secrétariat Exécutif a pu garder le cap et réussir à insuffler la dynamique nécessaire à l'institution pour assumer pleinement ses missions statutaires.

## 12. Perspectives

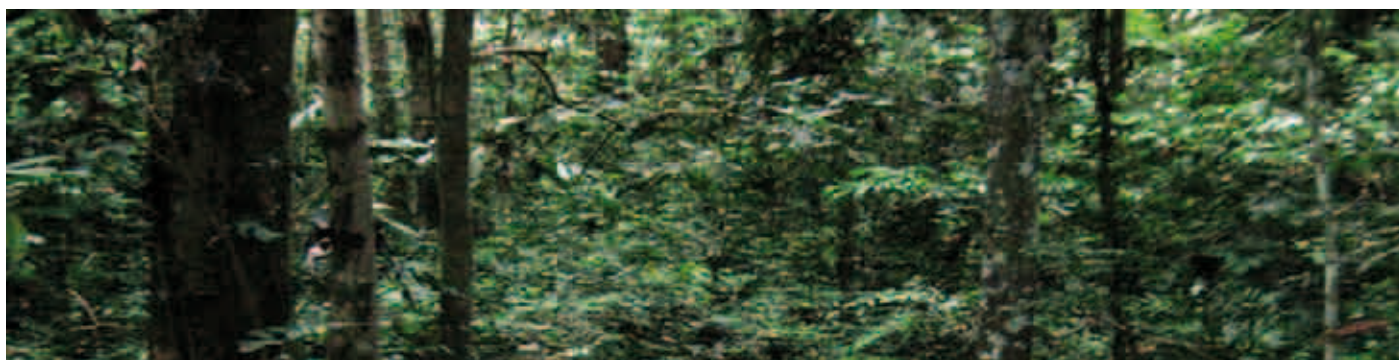
Les perspectives pour le renforcement des actions de la COMIFAC et l'appui financier en vue de mener efficacement sa mission portent principalement sur les priorités suivantes :

- La poursuite de la coordination et le suivi de la mise en œuvre des programmes et projets régionaux : Programme PACEBCo, projet de renforcement des capacités institutionnelles REDD, Projet régional MRV, Projet TRIDOM, Projets PFNL, etc.
- La mise en œuvre des recommandations de l'audit institutionnel et organisationnel du Secrétariat Exécutif (formalisation d'un cadre de collaboration entre la CEEAC et la COMIFAC) ;
- La poursuite des démarches pour la mise en place du mécanisme de financement sécurisé de la COMIFAC et des institutions partenaires ;
- L'amélioration du cadre de travail du Secrétariat Exécutif,

notamment le suivi de l'achèvement des travaux des locaux devant abriter le siège de la COMIFAC ;

- La participation de la COMIFAC aux événements internationaux pour défendre les positions communes concertées et accroître la visibilité de l'institution ;
- La poursuite de la coopération avec les partenaires (GIZ, UICN, AFD, BAD, BM, USFS, FAO, PNUE, GEF, JICA, etc.) d'une part, et d'autre part, de concrétiser les partenariats nouveaux notamment avec CARPE, la Chine; ainsi que la mise en application des accords signés notamment avec l'USFS, l'Accord de Lusaka, etc.

En plus de ces actions prioritaires, la COMIFAC envisage également de mener en 2012 les activités axées sur la poursuite de la mise en œuvre effective de son Plan d'actions biennal 2011-2012 adopté par le Conseil des Ministres et de finaliser l'évaluation de la plan d'opérations triennale 2009-2011 du Plan de Convergence en vue de la planification de la phase triennale 2012-2014.







# Acronymes

<b>AFD</b>	Agence Française de Développement	<b>JICA</b>	Agence Japonaise de Coopération Internationale
<b>AFLEG</b>	Application des Réglementations Forestières et Gouvernance en Afrique	<b>KfW</b>	Coopération Financière Allemande
<b>ADIE</b>	Agence Intergouvernementale pour le Développement de l'Information Environnementale	<b>KP/CMP</b>	Session de la réunion des Parties au Protocole de Kyoto
<b>ANAFOR</b>	Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier	<b>MINFOF</b>	Ministère des forêts et de la Faune du Cameroun
<b>APA</b>	Accès et Partage des Avantages Issus de l'exploitation des ressources Génétiques	<b>MINEP</b>	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Cameroun
<b>APV</b>	Accords de Partenariats Volontaires	<b>MM CCD</b>	Mécanisme Mondial de la Convention sur la Lutte contre la Désertification
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement	<b>MoU</b>	Mémoire d'Entente
<b>CARPE</b>	Programme Régional pour l'Environnement en Afrique Centrale	<b>NEPAD</b>	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
<b>CAWHFI</b>	Initiative pour le Patrimoine Mondial forestier d'Afrique Centrale	<b>OAB</b>	Organisation Africaine du Bois
<b>CBFF/FFBC</b>	Fonds Forestier du bassin du Congo	<b>OCFSA</b>	Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage en Afrique
<b>CBLT</b>	Commission du Bassin du Lac Tchad	<b>OFAC</b>	Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale
<b>CCD</b>	Convention sur la Lutte contre la Désertification	<b>ONFi</b>	Office National des Forêts International
<b>CCNUCC</b>	Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques	<b>PACEBCo</b>	Programme d'appui à la conservation des écosystèmes du bassin du Congo
<b>CDB</b>	Convention sur la Diversité Biologique	<b>PAN LCD</b>	Plans d'action nationaux de lutte contre la désertification
<b>CEA</b>	Commission Economique Africaine	<b>PASR LCD/AC</b>	Programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification
<b>CEEAC</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale	<b>PCIs</b>	Principes, Critères et Indicateurs
<b>CEFDHAC</b>	Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale	<b>PFBC</b>	Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
<b>CFM</b>	Congrès Forestier Mondial	<b>PFNL</b>	Produits forestiers Non Ligneux
<b>CHM CDB</b>	Centres d'échange d'informations sous la Convention sur la Diversité Biologique	<b>PNFoCo</b>	Programme National Forêts et Conversation
<b>CIFOR</b>	Centre for International Forestry Research	<b>PNLAE</b>	Programme National de Lutte Anti-Erosive
<b>CIRAD</b>	Centre International pour le Recherche Appliquée et le Développement	<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>COFCCA</b>	Forêts du Bassin du Congo et Adaptation au Changement Climatique	<b>PNUE</b>	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
<b>COMIFAC</b>	Commission des Forêts d'Afrique Centrale	<b>POPC</b>	Plan d'opérations du Plan de Convergence
<b>COP</b>	Conférence des Parties	<b>PSFE</b>	Programme Sectoriel Forêt-Environnement
<b>CRDI</b>	Centre pour la Recherche et le Développement internationale	<b>PTA</b>	Plan de Travail Annuel
<b>CTPE</b>	Comité Trinational de Planification et d'Exécution	<b>PTBA</b>	Plan de Travail et Budgets Annuels
<b>CTS</b>	Comité Trinational de Suivi	<b>RAPAC</b>	Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale
<b>CTSA</b>	Comité Trinational de Supervision et d'Arbitrage	<b>REAFOR</b>	Relance de la Recherche Agricole et Forestière
<b>EDF</b>	Etat des Forêts du Bassin du Congo	<b>REDD</b>	Réduction des Emissions Issues de la Dégradation et la Déforestation
<b>EFBC</b>	écosystèmes forestiers du bassin du Congo	<b>REJEFAC</b>	Réseau des Jeunes pour les forêts d'Afrique Centrale
<b>ENEF</b>	l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts du Gabon	<b>REPALEAC</b>	Réseau des Populations Autochtones pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale
<b>FAO</b>	Programme des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	<b>REPAR</b>	Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers et Humides d'Afrique Centrale
<b>FEM</b>	Fonds pour l'Environnement Mondial	<b>SCDB</b>	Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique
<b>FFBC</b>	Fonds Forestier pour le Bassin du Congo	<b>SFI</b>	Stratégies de Financement Intégrées
<b>FNUF</b>	Forum des Nations Unies sur les Forêts	<b>TRAFFIC</b>	Wildlife Trade monitoring network
<b>FORAMA</b>	Le projet d'appui à la gestion durable des forêts du bassin du Congo et du bassin amazonien brésilien	<b>TRIDOM</b>	Trinational Dja-Odzala-Minkebé
<b>FTNS</b>	Fondation pour le Trinational de la Sangha	<b>UICN-PACO</b>	Union Mondiale pour la Nature - Programme pour l'Afrique Centrale et Occidentale
<b>GCS-REDD</b>	Global Comparison Study of REDD	<b>UNOPS</b>	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
<b>GES</b>	Gaz à effet de serre	<b>USAID</b>	Agence des États-Unis pour le Développement International
<b>GTCAC</b>	Groupe de Travail Climat en Afrique Centrale	<b>USFS</b>	Service Forestier des États-Unis
<b>GTBAC</b>	Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale	<b>UTOs</b>	Unités techniques Opérationnelles
<b>GIZ (ex GTZ)</b>	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Coopération Internationale allemande)	<b>WCMC-UNEP</b>	Centre Mondial de Surveillance pour la conservation de la nature du PNUD
<b>ICCF</b>	International Conservation Caucus Foundation	<b>WRI</b>	World Resource Institute
<b>IASA</b>	Institut International de Sciences et Analyses Appliquées	<b>WWF</b>	World Wild Fund for Nature
<b>IJNC</b>	Instrument juridiquement non contraignant		
<b>IRSeNB</b>	Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique		

## Annexe 1 : Contributions à l'atteinte des résultats du Plan de Convergence

Axes stratégiques du Plan de Convergence	Partenaires/organisations impliqués	Domaine d'intervention	Types d'appui
1	UE, FAO	Mise en œuvre feuille de route sur l'harmonisation des politiques forestières en Afrique Centrale (référentiel sur les règles, procédures et dispositifs institutionnels de terrain nécessaires au suivi du bois sous-régime APV en transit en Afrique Centrale)	Financier et technique
	Allemagne, FAO	Internalisation des Directives PFNL	Financier et technique
	Mécanisme Mondial CCD, GIZ, CEEAC	Mise en œuvre Convention sur la lutte contre la désertification Appuis aux réunions du GT CCD	Financier et technique
	CIFOR	Mise en œuvre de la Convention sur les changements climatiques	Technique
	GIZ, JICA, IUCN, FAO, Initiative africaine APA	Mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique Appui aux réunions du GTBAC	Financier et technique
	CEEAC	Elaboration des positions communes concertées	Financier
2	UE et Consortium CIRAD, CIFOR, FRM, UCL	Opérationnalisation de l'OFAC et publication de l'EDF 2010	Financier et technique
	UE et Consortium CIRAD, CIFOR, FRM, UCL, OSFAC	Collecte, encodage des données et mise à jour de la base de données OFAC	Financier et technique
3	Mécanisme Mondial CCD	Mise en œuvre du Programme d'Action Sous-Régional sur la Lutte contre la Désertification en Afrique Centrale (PASR LCD AC)	Financier et technique
	BAD, CEEAC	Mise en œuvre du Programme PACEBCo	Financier et technique
	CARPE/USAID, USFS	Elaboration des guides de planification de l'utilisation des territoires forestiers	Financier et technique
	PACEBCo (CEEAC/BAD), CIFOR	Mise en œuvre du projet COBAM	Financier et technique
4	GIZ, UICN, Coopération française, PACEBCo, CARPE/USAID PACEBCo, CARPE/USAID	Mise en œuvre activités du GTBAC et organisation de l'Année internationale de la Biodiversité en Afrique Centrale Biodiversité en Afrique Centrale	Financier et technique
	RAPAC, GIZ	Processus de création et de gestion des aires protégées transfrontalières (Accompagnement en vue de la signature des accords de coopération)	Financier et technique
	Initiative Africaine APA, GIZ, JICA	Contribution aux activités du GTBAC et initiative APA	Financier
	ECOFAC 5, RAPAC	Création et gestion des aires protégées et périphéries	Financier et technique
	FEM/PNUD, UNOPS	Mise en œuvre du Projet TRIDOM	Financier et technique
	Secrétariat CDB	Production outils de sensibilisation sur la CDB et manuel étude de cas	Technique
	BAD, CEEAC	Mise en œuvre du Programme PACEBCo	Financier et technique
	5	Allemagne, FAO	Projet renforcement des capacités des PME dans la filière PFNL et renforcement de la sécurité alimentaire à travers la gestion durable des PFNL
CEEAC, OIBT, Fonds Commun pour les Produits de base (CFC)		Mise en œuvre du projet sous-régional CFC/OIBT/CEEAC PD-4577 Rev. 5(I) « Système d'appui à la filière de transformations poussées du bois dans cinq pays du bassin du Congo »	Financier et technique
FAO		Appuis aux activités du sous-groupe de travail PFNL	Financier et technique
GIZ		Groupe de travail en cours de création	Financier et technique
FAO		Appui à la mise en œuvre de l'Accord sous-régional sur le contrôle forestier	Financier et technique
6	UE, FAO	Projet renforcement des capacités des PME dans la filière PFNL	Financier et technique
	GIZ	Appui aux microprojets dans les pays pour accroître la visibilité COMIFAC	Financier et technique
	BAD, CEEAC	Mise en œuvre du Programme PACEBCo	Financier et technique
7	FEM, Banque Mondiale	Projet renforcement des capacités institutionnelles REDD+ et MSP	Financier et technique
	UICN, PACEBCo (BAD/CEEAC), GIZ	Mise en œuvre stratégie communication COMIFAC	Financier
	Coopération belge, IRScNB	Renforcement des capacités des CHM CDB	Financier
	BAD, CEEAC	Mise en œuvre du Programme PACEBCo	Financier et technique
	GIZ	Renforcement des capacités en suivi-évaluation et appui mise en œuvre réforme de la CEFDHAC	Financier et technique



Axes stratégiques du Plan de Convergence	Partenaires/organisations impliqués	Domaine d'intervention	Types d'appui
	BAD, CEEAC	FIPAC 2	Financier et technique
	IFIA	RACEWOOD, 4 <sup>ème</sup> édition	Financier et technique
	OIBT, RIFFEAC	Mise en œuvre du projet sur le renforcement des capacités des institutions de formation	Financier et technique
8	CIFOR	Activités de recherche et publication des résultats Mise en œuvre du projet COFCCA	Financier et technique
	USAID/CARPE, GIZ, France	Analyse prospective sur l'évolution des écosystèmes forestiers	financier
	CIFOR	Etude sur l'état des lieux de la recherche forestière	financier
	PACEBCo (CEEAC/BAD)	Stratégie sous-régionale relative à la recherche forestière et environnementale	Financier et technique
9	Mécanisme Mondial CCD	Mobilisation de financements sur la Gestion durable des terres et le PASR LCD	Financier et technique
	FCPF, UN-REDD	Appui au processus REDD (niveau pays)	Financier
	Banque Mondiale, GEF	Mise en œuvre du projet de renforcement des capacités REDD+	Financier et technique
	Coop Britannique, Coop Norvégienne, BAD	Mise en œuvre Fonds Forestier pour le Bassin du Congo	Financier
	WWF, GIZ et partenaires	Mise en œuvre du Fonds fiduciaire du TNS	Financier et technique
10	Mécanisme Mondial CCD	Partenariat pour la mise en œuvre du PASR LCD	Financier
	UNEP	Partenariat pour un appui au renforcement des capacités	Financier
	USFS	Partenariat en matière de REDD et mise en œuvre du POPC	Technique
	Canada	Mise en œuvre de la feuille de route de la Facilitation canadienne du PFBC	Financier et technique
	TRAFFIC	Partenariat avec TRAFFIC sur la finalisation du plan d'action pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage	Financier et technique
	FEM/PNUD	Partenariat pour la mise en œuvre du projet TRIDOM	Financier et technique
	AFD/CIRAD	Partenariat pour la mise en œuvre du projet « Appui technique pour le renforcement institutionnel de la COMIFAC »	Technique
	JICA	Appui au renforcement institutionnel de la COMIFAC	Financier et technique





## Annexe 3 : Personnels

### Personnel du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC

#### Personnel statutaire



**Raymond MBITIKON**  
Secrétaire Exécutif  
E-mail: rmbitikon@comifac.org



**Martin TADOUM**  
Secrétaire Exécutif-Coordonnateur Technique  
E-mail: mtadoum@comifac.org



**Etienne MASUMBUKO**  
Directeur Administratif et Financier  
E-mail: emasumbuko@comifac.org

#### Personnel Technique et d'Appui



**Daniel MBOLO BAMELA**  
Assistant Technique  
E-mail: dmbolo@comifac.org



**Valerie TCHUANTE TITE**  
Expert en suivi-Evaluation  
E-mail: tvtchuante@comifac.org



**Chouaibou NCHOUTPOUEN**  
Assistant technique chargé de la biodiversité  
E-mail: cnchoutpouet@comifac.org



**Michel NDJATSANA**  
Expert en Environnement  
E-mail: michel.djatsana@comifac.org



**Médard MAVOUNGOU BAFOUKA**  
Spécialiste en Communication  
E-mail: medard.mavoungou@comifac.org



**Dr François HIOL HIOL**  
Expert Régional OFAC  
E-mail: hiolhiol@yahoo.fr



**Elisabeth KOUAM AYUK**  
Assistante de Direction  
E-mail: ekouam@comifac.org



**Jean Claude KENFACK**  
Comptable  
E-mail: jckenfack@comifac.org



**Céline NANA**  
Secrétaire  
E-mail: cnana@comifac.org



**Luc ESSI**  
Agent d'appui  
E-mail: essingangroc@comifac.org



**Justin BEKONO METE**  
Chauffeur



**Antoine NDJOCK**  
Chauffeur

## Personnel de l'Unité de Gestion du Programme PACEBCo



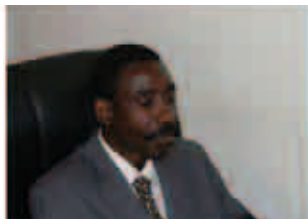
**Bihini WON WA MUSITI**  
Coordonnateur Régional PACEBCo  
E-mail: bihini.won.musiti@pacebco-ceeac.org



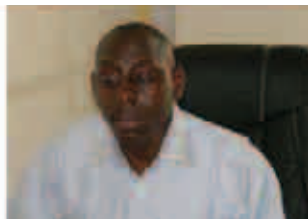
**Jean Claude MBAIDOLOUMAL MBAIKOUBOU**  
Responsable Administratif et Financier  
E-mail: jc.mbaindolouma@pacebco-ceeac.org



**Jean Patrice NNA**  
Spécialiste en acquisition  
E-mail: patricenna@pacebco-ceeac.org



**Yantio Yantio DEBAZOU**  
Spécialiste en Suivi-Evaluation  
E-mail: demazou.yantio@pacebco-ceeac.org



**Diomède MANIRAKIZA**  
Spécialiste en Développement  
E-mail: d.manirakiza@pacebco-ceeac.org



**Jérôme GUEFACK**  
Spécialiste en TIC  
E-mail: jerome.guefack@pacebco-ceeac.org



**Marie Céline MEWOLO**  
Secrétaire  
E-mail: mc.mewolo@pacebco-ceeac.org

## Equipe du Projet FAO/COMIFAC



**Roger FOTEU**  
Coordonnateur régional du projet  
E-mail: d.roger\_foteu@yahoo.fr



**Elodie YAKAM**  
Secrétaire du projet FAO/COMIFAC  
E-mail: elodieneboue@yahoo.fr



- . **Coordonnateur National Burundi** : Félix NGENDABANYIKWA  
Email: felixngenda@yahoo.fr
  
- . **Coordonnateur National Cameroun** : Victoire EHETH ONGMOUTO  
Email: ongmouto@yahoo.fr
  
- . **Coordonnateur National Congo** : Donatien N'ZALA  
Email : nzaladon@yahoo.fr
  
- . **Coordonnateur National République Centrafricaine** : Yves YALIBANDA  
Email : yvesyalibanda@yahoo.fr
  
- . **Coordonnateur National Gabon** : Raymond NDOMBA NGOYE  
Email : ndombangoye@yahoo.fr
  
- . **Coordonnateur National Guinée Equatoriale** : David EDJANG NSUE  
Email: dennzang@yahoo.es
  
- . **Coordonnateur National Rwanda** : Franck RUTABINGWA  
Email: rutafrankie@yahoo.co.uk
  
- . **Coordonnateur National Sao Tome et Principe** : Sabino PIRES CARVALHO  
Email: spirescarvalho@yahoo.com
  
- . **Coordonnateur National République Démocratique du Congo** : godefroid NDAUKILA  
Email: godendaukila@gmail.com
  
- . **Coordonnateur National Tchad** : MOULNAG TAL  
Email: moultal@yahoo.fr

# La COMIFAC ...

*Une dimension régionale pour la conservation, la gestion durable et concertée des écosystème forestiers d'Afrique Centrale*



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

Tél : +237 22 21 35 11

E-mail : [comifac@comifac.org](mailto:comifac@comifac.org)

Web : [www.comifac.org](http://www.comifac.org)

